



**Fidafrika Conseil Fiscal**  
**Société Anonyme avec Conseil d'Administration**  
**Au capital de 60.000.000 de francs CFA**  
**Siege social: Allée de Makimba, 3<sup>e</sup> étage, immeuble ARPCE,**  
**Centre-Ville**  
**B.P.1306, Pointe-Noire République du Congo**  
**R.C.C.M:CG-PNR-01-1949-B14-00038**

1. Aux termes du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date, à Pointe-Noire, du 18 décembre 2025, enregistré (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 09 avril 2026, sous le n°3141, folio 067/05, les Administrateurs restants de la société ont notamment décidé de nommer Monsieur **Morse KOKOLO** en qualité de Président-Directeur Général de la société à compter du 18 décembre 2025, pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2029, à tenir en 2030, sous réserve de la ratification de la décision de changement du mode d'administration de la société par la prochaine Assemblée générale.

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale à caractère mixte en date, à Pointe-Noire, du 23 décembre 2025, enregistré (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 09 avril 2026, sous le n°3142, folio 067/06, les Actionnaires de la société ont notamment décidé:

> A titre ordinaire, de poursuivre l'activité de la société et de reconstituer les capitaux propres dans un délai de deux (2) ans, soit au titre de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2026, à tenir en 2027,

> A titre extraordinaire:

de changer le mode d'administration de la société et de passer d'une société anonyme avec Conseil d'administration dirigée par un Président du Conseil d'administration à une société anonyme avec Conseil d'administration dirigée par un Président-Directeur Général, à compter du 23 décembre 2025, de refondre les statuts de la société pour tenir compte du nouveau mode d'administration de la société et d'adopter les statuts ainsi refondus.

Dépôt desdits actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 3 avril 2026, respectivement sous les numéros **CG-PNR-01-2026-D-00233** et **CG-PNR-01-2026-D-00237**. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro **CG-PNR-01-2026-M-07675**.

*Pour avis,*  
**Le Conseil d'administration**

**Fidafrika Conseil Fiscal**  
**Société Anonyme avec Conseil d'Administration**  
**Au capital de 60.000.000 de francs CFA**  
**Siege social : Allée de Makimba, 3<sup>e</sup> étage, immeuble ARPCE,**  
**Centre-Ville**  
**B.P.1306, Pointe-Noire République du Congo**  
**R.C.C.M:CG-PNR-01-1949-B14-00038**

1. Aux termes du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date, à Pointe-Noire du 27 mars 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 1<sup>er</sup> avril 2026, sous le n°2854, folio 062/43, les Administrateurs restants de la société ont notamment:

- constaté la démission de Madame **Nadine TINEN**, Monsieur **Sylvester NJUMBE** et la société Pricewaterhousecoopers Gabon, de leurs mandats d'administrateurs,
- décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de désigner un nouvel administrateur de la société, en vue de compléter le nombre d'administrateurs, devenu inférieur au minimum légal,

décidé de proposer à la prochaine Assemblée générale ordinaire de nommer Monsieur **Beaudry Label Jésus KATCHI**, en qualité de nouvel Administrateur,

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date, à Pointe-Noire du 28 mars 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 1<sup>er</sup> avril 2026, sous le n°2858, folio 062/47, les Actionnaires de la société ont notamment décidé de nommer Monsieur **Beaudry Label Jésus KATCHI**, en qualité de nouvel Administrateur, pour la durée restant à courir des mandats de ses prédécesseurs démissionnaires, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2029, à tenir en 2030,

3. Aux termes du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date, à Pointe-Noire, du 28 mars 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 1<sup>er</sup> avril 2026, sous le n°2859, folio 062/48, les Administrateurs ont décidé, suite à la démission, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025, de Madame **Nadine TINEN**, qui occupait les fonctions de Président du Conseil d'administration, de nommer Monsieur **Morse KOKOLO** en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029, à tenir en 2030.

Dépôt desdits actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 3 avril 2026, respectivement sous les numéros **CG-PNR-01-2026-D-00231**. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro **CG-PNR-01-2026-M-07673**.

*Pour avis,*  
**Le Conseil d'administration**

OFFICE NOTARIAL  
**MAITRE ARTHUR CHAQUIN LOEMBET LIBI**  
 Avenue de la paix, 01 bis rue Kellé, en face de l'Ecole privée conventionnée catholique Père François LIBERNANN, Arrondissement 4 Mou—Brazzaville Tél. (+242) 06.943.43.87  
 \*06.752.10.15 \* 04.465.26.24  
 E-Mail: arthurloembet@gmail.com // etudeloembet@gmail.com,  
 Brazzaville-RépubGque du Congo

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant actes authentiques reçus par Maffre Arthur Chaquin LOEMBET LIBI, Notaire en la résidence de Brazzaville, le trois octobre deux mil vingt-cinq, enregistré à Pointe-Noire, à la recette des impôts de Loandjili le vingt-neuf octobre de la même année, sous le Folio 199/4 n°2778. Il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** CONGO ENGINEERING PROVIDER  
**Forme:** Société A Responsabilité Limitée (SARL): Un Million (1.000.000) de Francs CFA.

**Siège social:** Pointe-Noire, Songolo, dans l'enceinte du bâtiment MCRTV.

**Objet social:** La société a pour objet tant au Congo qu'à l'étranger:

- La mise à disposition du personnel ON SHORE et OFF SHORE;
- La maintenance ingénierie;
- L'étude technique en électricité, aux instruments méca-

niques et piping;  
 - La Fourniture des matériaux;  
 - Les travaux BTP;  
 - L'architecture.

Et plus généralement, la participation dans toute entreprise ou société créée ou à créer, ainsi que la réalisation de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes

**Durée:** 99 ans.

**Gérant:** Madame Raiche Laeticya BEMENE MPAMBOU  
**RCCM:** CG-PNR-01 -2025-B12-00194 du 05 Novembre 2025

*Pour avis*  
**MAITRE ARTHUR CHAQUIN LOEMBET LIBI**  
**NOTAIRE**

## LA SEMAINE AFRICAINE

**Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique**  
**Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)**

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

**B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -**

#### Président:

**Mgr Abel LILUALA,**  
 Archevêque de Pointe-Noire

#### Vice-Président

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
**Albert S. MIANZOUKOUTA**

**Rédacteur en chef:** Cyr Arnel YABBAT- NGO  
 Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

#### Secrétaire de rédaction:

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU**  
 06 671 72 20 / 05 575.66.20

#### Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

**Service Commercial: Brazzaville:**  
 Tél.: 06.660.75.86

#### Pointe-Noire: Chef de bureau

**Véran Carrhol YANGA**  
 05 6977554 / 06 6682472

**Service commercial:** 05 553 16 93 / 06 671 44 05

**E-mail:** lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Site Internet:**

**www.lasemaineafricaine.info.**



GLOBAL INVEST CONSULTING

Global Invest Consulting Sarlu  
 Capital social: 1.000.000 FCFA  
 26 rue Njeba, Camp militaire 31 juillet  
 RCC:CG-PNR-01-2020-B13-3085  
 Tel: +242 06 442 9186  
 E-mail: [christele.fila@gmail.com](mailto:christele.fila@gmail.com)

## INSERTION LEGALE DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE GLOBAL INVEST CONSULTING

Aux termes de la décision de l'associé unique n° 01/2026 en date du 13 avril 2026, enregistrée au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbres de Pointe-Noire CENTRE, sous Folio 070/73 n°3477 du 14 avril 2026, l'associé unique de la société **GLOBAL CONSULTING**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital d'Un millions (1.000.000) de Francs CFA, dont le siège est sis 26 rue Njeba, Avenue Camp 31 juillet, a décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Maître **Herold MALONGA**, Avocat à la Cour, demeurant en cette qualité, 304 Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble TPI, 3<sup>e</sup> étage, en face de l'agence Air France, Pointe-Noire, République du Congo, a été désigné en qualité de liquidateur de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 15 avril 2026, sous le numéro **CG-PNR-01-2026-D-00280** conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 23 Avril 2026*

**Le Liquidateur**

**Maître Herold MALONGA**

**Avocat à la Cour**

ENVIRONNEMENT

# Le Gouvernement impuissant à éradiquer l'invasion des sachets plastiques !

Après un moment d'éclipse, la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films plastiques, on observe aujourd'hui un retour progressif des emballages non biodégradables dans les villes. Leur présence est redevenue visible partout: dans les marchés comme dans les arrêts de bus. Pourtant, ce phénomène ne semble provoquer aucune réaction des autorités compétentes.

La réapparition des sachets plastiques contribue à l'augmentation des déchets dans le pays. Or, le Congo accuse encore de sérieuses faiblesses dans la gestion des ordures, notamment celles issues de l'industrie agroalimentaire. Les bouteilles en plastique, très répandues dans de nombreux quartiers, illustrent bien cette réalité. Ainsi, la lutte contre la pollution plastique ne paraît pas être une priorité nationale. Malgré l'existence de règles claires, certaines entreprises continuent de commercialiser de l'eau conditionnée dans les sachets prohibés. Des marques telles que Brazza pure et Tata eau sont régulièrement observées dans les lieux publics, notamment dans les marchés et aux abords des transports, sans que des mesures ne soient prises pour les contrer. Cette pratique, pourtant interdite, persiste avec une absence remarquable de contrôles et de sanctions.

En conséquence, la lutte contre les déchets plastiques semble fragilisée par un décalage entre les discours officiels et la réalité du terrain. Alors que des engagements et un cadre législatif existent, des entreprises et certains particuliers poursuivent la vente et l'utilisation des sachets en plastique, sans être inquiétés. Cette situation remet en cause la crédibilité de la volonté politique affichée et affaiblit la confiance des citoyens envers leurs institutions.

Autrefois présenté comme un pays pionnier dans la lutte contre la pollution plastique, le Congo voit ses avancées compromises par l'inaction des services chargés du contrôle et l'absence de mesures coercitives. Le secteur formel et informel s'est à nouveau approprié des pratiques interdites, au détriment de l'environnement et de la santé publique.

Face à cette situation, le Gouvernement avait lancé une opération destinée à améliorer l'assainissement urbain: «Ensemble, gardons nos villes propres». Le démarrage a été annoncé le dimanche 29 octobre 2023 à Brazzaville par le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du développement local, Juste Désiré Mondélé. Il avait également demandé à la Force publique d'appuyer les actions visant à

faire respecter les dispositions déjà prises avant le Sommet sur les trois bassins.

Cependant, à Brazzaville, de nombreux signaux montrent l'essoufflement de ces efforts. Sur plusieurs artères principales, on constate le retour des marchés de fortune, tandis que la circulation reste freinée par des routes fermées depuis des semaines, à cause de travaux stoppés ou mal gérés.

Par ailleurs, le ministre de l'Assainissement urbain avait interpellé les élus locaux, responsables de la gestion de la cité. Il avait rappelé la loi interdisant l'usage des sachets en plastique et insisté sur la nécessité d'en assurer l'application. Il avait notamment évoqué le respect du dispositif prévu à un rythme mensuel et annoncé la mise en place d'évaluations pour encourager les villes les plus propres. Mais quinze ans après la mise en place du décret d'interdiction, force est de constater que le changement tarde à se faire sentir, notamment à Brazzaville et dans l'ensemble du pays. Les sachets plastiques de-



Une vue des sachets plastiques

meurent très visibles dans les rues et dans toute la ville, ils continuent de polluer l'environnement dans les départements. Aucune mesure supplémentaire ne semble avoir été prise pour garantir une application effective de l'interdiction, ni pour sanctionner les manquements. Le plastique constitue en effet une menace durable pour la société. En Afrique, les emballages plastiques utilisés pour les boissons figurent parmi les principales sources de pollution. Face à ce danger urgent, le Gouvernement ne peut se limiter à adopter des déci-

sions: il devrait les accompagner par des mesures d'application concrètes, assorties de sanctions capables de dissuader et de garantir leur respect sur le terrain. Les conséquences environnementales des emballages plastiques sont déjà perceptibles à travers des catastrophes et des nuisances auxquelles les populations, à Brazzaville comme ailleurs au Congo, sont confrontées: inondations, dégradation des sols, érosions, insalubrité et autres effets néfastes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

## Tout est-il en place ?

Nous attendons un nouveau Président de la République, un nouveau Premier ministre ; la mise en place d'un nouveau Gouvernement : tout cela est en place désormais. La plupart des figures que nous voyons après les élections des 12 et 15 mars 2026 nous sont familières. Les noms en face de chaque case qui était à cocher nous sont connus. S'ils n'avaient pas été ministres, ils sont fils/filles de ministres ou descendants de hauts-commis de l'Etat connus. Comme si on voulait nous donner à comprendre que la sagesse dans la direction des affaires et la capacité à gérer un pays s'acquerraient aussi par filiation.

Ce n'est pas cela le plus grave dans un pays qui veut se hâter vers son développement. Le programme de gouvernement du président de la République nous prie de ne plus traîner les pieds. De nous débarrasser des pesanteurs qui, hier, nous ont empêché d'aller, vers 2025, au plus concret de l'émergence décrétée. Nous gardons la même ressource pétrolière comme atout majeur de nos projets de société, mais elle s'inscrit aussi idéalement dans l'alignement des astres qui veut que le prix du baril monte plus qu'il ne descend ces derniers jours à la faveur de la guerre entre les Etats-Unis et l'Iran. Il semble même que nous en profitions un tout petit peu.

Nous gardons tous les tableaux de notre économie : Pib, inflation, taux de croissance, endettement... Nos tableaux ne semblent pas avoir trop changé de couleur depuis 6 mois. Comme si les guerres ne nous faisaient pas trop de mal, nous qui sommes à la fois producteurs et consommateurs de pétrole. De sorte que nous n'avons pas avancé sur la voie du développement que nous voulions. Faire du sur-place a un avantage : nous ne sommes pas assurés de nous précipiter dans le gouffre. Mais il présente aussi le même inconvénient. De sorte que si demain est comme hier, FMI et Banque mondiale devront nous secouer beaucoup pour être le pays du renouveau.

Répetons : nous venons de passer la phase délicate des élections. Pas de coups de feu, pas de morts sanglantes dont nous avons l'habitude ; pas de protestations véhémentes dans les rues même de la part d'une opposition dont les deux grands partis n'ont pas pris part à la présidentielle et ont accueilli les résultats dans un sage silence. Parti majoritaire, le PCT commande et dirige. Citoyen sage, le Congolais regarde du balcon à quelle heure les nouvelles élites nommées au gouvernement marqueront l'empreinte du changement.

Albert S. MIANZOUKOUTA

POLITIQUE

# Le RFC affiche ses ambitions d'opposition

Le Rassemblement des forces du changement (RFC), plateforme de l'opposition congolaise, a tenu samedi 2 mai 2026 à Brazzaville une conférence de presse sous la conduite de son président, Clément Mierassa. Organisée dans un contexte politique marqué par la récente élection présidentielle, la prestation de serment du Chef de l'État et la formation du nouveau Gouvernement, cette rencontre avec les médias visait à clarifier la position et les perspectives d'action du regroupement politique.

Dans son propos liminaire, le modérateur a rappelé que le pays traverse «une période charnière» caractérisée par de fortes attentes citoyennes en matière de gouvernance, de justice sociale et de transparence électorale. Il a présenté les principales figures du RFC, notamment Clément Mierassa, Jean-Jacques Anyangoye, Christian Cyr-Rodrigue Mayanda, Jean-Jacques Serge Yhombi Opango, ainsi que Marcel Nguitoukoulou, premier vice-président, intervenu en visioconférence depuis Paris. Clément Mierassa a dressé un tableau critique de la situation nationale, dénonçant les restrictions de la liberté d'expression et les entraves administratives rencontrées

par son organisation. Il a également justifié l'appel à l'abstention lors de la présidentielle, qu'il interprète comme «un message politique fort» adressé au pouvoir en place.

Dans les échanges avec la presse, les journalistes ont notamment interrogé le RFC sur son rôle dans la nouvelle configuration politique, sa reconnaissance du président réélu, ainsi que sur l'impact réel de son appel à l'abstention. Répondant à ces préoccupations, Marcel Nguitoukoulou, depuis Paris, a insisté sur le pragmatisme du RFC. S'il a reconnu l'existence institutionnelle du pouvoir en place de fait, il a réaffirmé la mission de contre-pouvoir de la plateforme, fondée sur une critique des condi-



Les leaders du RFC

tions d'organisation de l'élection et sur la nécessité d'un débat politique «responsable et constructif». Christian Cyr-Rodrigue Mayanda, membre du collège des présidents, a pour sa part développé la vision du RFC comme «véritable opposition», dénonçant l'absence de contre-pouvoirs effectifs dans le pays et les obstacles administratifs rencontrés par le mouvement. Il a souligné la volonté du RFC de proposer des alternatives concrètes en matière de politiques publiques.

Pour sa part, Jean-Jacques Serge Yhombi Opango a insisté sur la nécessité de clarifier le paysage politique, distinguant ce qu'il a qualifié d'«opposition au pouvoir» et d'«opposition au pouvoir». Selon lui, le RFC entend assumer pleinement son rôle d'opposition légitime, dans un cadre pacifique et démocratique. De son côté, Jean-Jacques Anyangoye a apporté des précisions sur la position du RFC vis-à-vis du Chef de l'État. Il a indiqué que, bien que le président soit reconnu comme tel

sur le plan institutionnel, le RFC le considère comme un «président de fait», en raison des contestations entourant le processus électoral. Sur la question de l'abstention, les dirigeants du RFC ont rejeté toute appropriation exclusive du phénomène, tout en estimant que celui-ci

corroborait leur appel et traduisait un malaise profond de la population. La conférence de presse a permis au RFC de réaffirmer son ambition de structurer l'opposition, tournée vers la mobilisation citoyenne et la conquête démocratique du pouvoir. Pour Clément Mierassa et ses alliés, «le changement» reste l'objectif central, à atteindre par une action politique pacifique, mais déterminée.

Gaule D'AMBERT

# Le Sommet Africa Forward : la concrétisation de partenariats équilibrés et tournés vers l'avenir entre le continent africain et la France

Près de dix ans après le discours du Président de la République Emmanuel Macron à Ouagadougou, qui a posé les bases d'un renouvellement des relations entre la France et les pays africains, le Kenya et la France co-organisent le sommet Africa Forward les 11 et 12 mai 2026 à Nairobi.

Ce renouvellement s'appuie sur des relations partenariales d'égal à égal, fondées sur des intérêts partagés et des résultats concrets. Ainsi depuis neuf ans, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre : fin de notre présence militaire permanente et fermeture des bases au Sénégal, Tchad, Gabon et en Côte d'Ivoire privilégiant les actions de formation (21 écoles nationales à vocation régionales (ENVR), dont l'Ecole génie travaux au Congo) ; soutien à la représentativité du continent africain dans les instances internationales ; mobilisation de nos partenaires avec l'organisation de sommets en faveur de l'essor économique du continent (Conférence sur le financement des économies africaines en 2021 et Sommet de Paris pour un Nouveau Pacte financier mondial en 2023), de la lutte contre le réchauffement climatique (One Forest Summit au Gabon en 2023), du renforcement de la souveraineté alimentaire (initiative Food & Agriculture Resilience Mission en 2022), ou encore de la production de vaccins en Afrique (Forum mondial pour la souveraineté et l'innovation vaccinale en 2024).

De la même manière, la France a su regarder son passé colonial en face, avec la volonté d'avancer dans un esprit de dialogue. Le travail de mémoire sur les actions de l'Etat et de l'administration française a été lancé partout où il était souhaité (Rwanda, Sénégal, Cameroun), et un mouvement sans précédent sur les questions de restitution des biens culturels a été engagé (Bénin, Algérie, Sénégal, Madagascar, Côte d'Ivoire).



Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo

Très concrètement, au Congo, cet engagement renouvelé de la France s'est traduit par :

- La réhabilitation du bâtiment du Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD), qui allie préservation des mémoires collectives et redynamisation de la création artistique contemporaine congolaise.
- Le lancement de l'Académie internationale de lutte contre

la criminalité environnementale (AILCE), pour former des acteurs engagés au niveau régional et placer le Congo au cœur de la préservation de la biodiversité.

- Le One Forest Vision, programme de recherche centré sur la conservation des écosystèmes forestier, multi-pays, associant nos opérateurs en coopération avec les Universités congolaises, valorisant la jeunesse et les mobilités étudiantes d'excellence.

Dans la même dynamique, le sommet Africa Forward, accueilli et co-présidé pour la première fois avec un pays anglophone, incarnera la profonde transformation des liens que la France a initiés avec les pays africains depuis bientôt 10 ans, fondée sur une reconnaissance assumée du passé et sur la volonté de construire des partenariats équilibrés et projetés vers l'avenir.

Il sera l'occasion de démontrer l'engagement de la France, du Kenya et des pays africains pour accélérer les investissements croisés tout en construisant et finançant des solutions concrètes aux défis communs : renforcement des systèmes de santé, souveraineté alimentaire, compétitivité dans le domaine du numérique, accès à l'énergie et connectivité. Il sera l'illustration de la richesse et de la diversité des relations entre le continent africain et la France, qui se tissent autour d'une pluralité d'acteurs – Etats, entreprises, jeunes, artistes, diasporas, avec une place centrale accordée aux jeunes et au secteur privé.

Les résultats du sommet, tournés vers l'action et construits avec l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement du continent, permettront de consolider les liens qui unissent l'Afrique et la France, et de nouer des partenariats tournés vers l'avenir.

Claire Bodonyi

Ambassadrice de France au Congo

## CATHOLIC RELIEF SERVICES – FONDS MONDIAL

### Mission du Fonds mondial en République du Congo : une plénière dédiée à la revue des progrès des interventions du 7<sup>e</sup> cycle de financement du Fonds mondial (GC7).



Ce lundi 4 mai 2026, le Fonds mondial de lutte contre le VIH-Sida, la Tuberculose et le Paludisme a entamé une mission de cinq jours en République du Congo, consacrée au suivi de la mise en œuvre des subventions et aux échanges avec les partenaires et acteurs clés du secteur de la santé. Parmi les activités introductives de cette visite stratégique, une réunion programmatique plénière qui s'est tenue dans l'enceinte de l'ACERAC, autour des trois maladies bénéficiant de son appui financier, à savoir le paludisme mis en œuvre par Catholic Relief Services (CRS) en qualité de bénéficiaire principal, ainsi que le VIH et la tuberculose, confiés au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Organisée avec l'appui de CRS, cette rencontre a réuni les programmes nationaux de santé, les sous-bénéficiaires ainsi que les partenaires techniques et financiers, autour d'un objectif commun : faire le point sur l'état d'avancement des activités, évaluer les résultats obtenus et orienter les priorités en vue du prochain cycle de financement (GC8), prévu à partir de 2027.

Dans la continuité de la mission de décembre 2025 et en présence de l'équipe pays du Fonds mondial sous le leadership de son Gestionnaire de portefeuille pour la République du Congo, M. Lionel Caruana, cette rencontre a permis aux principaux bénéficiaires de présenter les progrès réalisés dans la mise en œuvre des interventions. Des avancées notables ont été mises en lumière, traduisant une dynamique opérationnelle soutenue et des résultats tangibles sur le terrain.

À cette occasion, CRS a pu ressortir des progrès issus de la mise en œuvre effective de la subvention Paludisme et Renforcement du Système Sanitaire (RSS) parmi lesquelles :

- La campagne de distribution de moustiquaires imprégnées, ayant atteint une couverture de 86 % de la population cible, traduisant une forte capacité de déploiement opérationnel;
- L'amélioration du diagnostic précoce du paludisme, passé de 72 % en 2022 à 82 % au deuxième semestre 2025 ;

- Le renforcement de la prise en charge des cas de paludisme, avec une dynamique d'amélioration continue;
- La couverture du traitement préventif intermittent (SPI 1) chez la femme enceinte, désormais portée à 94 %, contre 42 % en 2022;
- L'introduction en 2025 de la chimio prévention pérenne du paludisme chez le nourrisson, avec plus de 11.800 enfants déjà couverts.

Les efforts de sensibilisation au changement de comportement ont permis de toucher plus de 2,5 mil-



Photo des participants à la plénière



Vue d'ensemble de la plénière aux côtés de la délégation du Fonds mondial

lions de personnes via les plateformes numériques et de mobiliser plus de 1,3 million de participants aux causeries éducatives menées par les agents de santé communautaires, témoignant d'une forte appropriation des actions de santé par les communa-

tés. Des résultats salués par le Fonds mondial, qui a reconnu le rôle structurant de CRS et de ses partenaires dans l'amélioration de l'accès et de la qualité des services de santé. Dans un contexte marqué par une réduction des financements dispo-

nibles, les orientations du prochain cycle de financement (GC8) privilégient des interventions plus intégrées, ciblées et à fort impact, afin d'optimiser les résultats sanitaires et de préserver les acquis.

Au terme de cette plénière, il se dégage une volonté commune de renforcer la qualité des interventions et leur alignement sur les priorités nationales, tout en tenant compte des contraintes de ressources. CRS se réjouit de poursuivre son engagement aux côtés du Gouvernement, en particulier du ministère de la Santé et de la population, ainsi que de l'ensemble des acteurs du secteur, afin de consolider les acquis et poursuivre la dynamique d'amélioration de la santé et de l'accès équitable des communautés aux services de santé.

L'équipe de rédaction de CRS.

ASSAINISSEMENT

# Les CSI au cœur des priorités du ministre Juste Désiré Mondélé

Le samedi 2 mai 2026, l'opération de salubrité s'est poursuivie conformément à la circulaire gouvernementale de 2018, qui fixe cette journée au premier samedi de chaque mois. A cette occasion, le ministre en charge de l'assainissement urbain, Juste Désiré Mondélé, a pris part aux activités organisées dans plusieurs Centres de Santé Intégrés (CSI), notamment ceux de Moukondo (Moungali), Poto-Poto et Jane Vialle, situés à Ouenzé.

À Moukondo, le ministre était accompagné de la mairesse de Moungali, Sylvia Makosso Ngakabi, ainsi que de représentants du ministère de la Santé. Les équipes de santé étaient également mobilisées pour cette opération de salubrité, désormais conduite sous forme thématique. «Pour l'instant, nous allons nous appuyer sur les questions de santé», a précisé le ministre.

Sur place, il s'agissait principalement de rendre les sites plus propres, de rafraîchir les murs par une couche de peinture et de procéder à la désinfection, avec l'appui du service d'hygiène du ministère de la Santé et de la population. Le ministre a souligné que cette démarche n'annule pas l'obligation faite aux administrations publiques et privées, ainsi qu'aux populations, de respecter la circulaire.

Il a, par ailleurs, invité les communautés étrangères vivant au Congo à s'impliquer au quotidien. Dans le même temps, il a promis de soutenir le renforcement des compétences

techniques et logistiques des mairies.

Dans son intervention, le ministre a remercié le Chef de l'État pour la confiance renou-



Le ministre rafraîchissant un mur par une couche de peinture

velée, de même que le Premier ministre, chef du Gouvernement. «Nous sommes à la tâche. Nous allons accélérer la marche vers le développement, notamment dans les secteurs de l'assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier», a-t-il déclaré.

Le ministre a rappelé que la salubrité, l'assainissement et l'im-



Remise de bacs à ordures au CDI de Jeanne Vialle

plique citoyenne constituent un devoir partagé par tous. Juste Désiré Mondélé a exhorté davantage les communautés étrangères à contribuer à la réussite des actions de salubrité: «Il est essentiel que chacun s'engage et respecte la circulaire».

La mairesse de Moungali a, de son côté, appelé la population à accomplir ce devoir, esti-

mant que l'environnement sain contribue à maintenir l'homme en vie, tout en accélérant le chemin vers le développement. «Quoi de plus beau que de vivre dans un environnement propre, assaini et sain! Quoi de plus beau de voir nos malades guéris grâce à la bonne hygiène, au bon accueil et à l'administration de produits salubres et adaptés à notre santé?», a-t-elle insisté.

À Poto-Poto, le médecin chef du district sanitaire, Mme Patricia Thystère-Tchicaya, s'est dite satisfaite que le ministre se soit rendu dans sa circonscription. «C'est un honneur et nous vous disons merci. Vous savez, la première chose pour la santé, c'est l'hygiène», a-t-elle rappelé.

Le ministre a également procédé à la remise de matériel aux différents CSI visités.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## COUP D'OEIL EN BIAIS

Une bourde: Serges Nzé nommé ministre par erreur!

Il y a eu une erreur autour de l'identité du nouveau ministre des Postes, des télécommunications et de l'Economie numérique. Le décret présidentiel indique bel et bien qu'il s'agit de «M. Serges Nzé». Ce dernier, informé de la «bonne» nouvelle, a adressé un message de gratitude au président de la République pour la confiance placée en lui. Malheureusement, plus tard il est tombé des nues quand il a appris que ce décret comportait une erreur de transcription de prénom, gênante; que l'intention du Président était de nommer plutôt son frère Frédéric Nzé. Ce dernier a effectivement pris ses fonctions sur fond de polémique. Le décret n'étant pas corrigé avant le retour du Chef de l'Etat de son périple en Russie et au Gabon, il ne pouvait donc pas légalement signer de documents officiels sous un faux nom. Normalement, l'erreur doit être rectifiée par l'autorité qui a pris l'acte, le Président de la République. Le décret rectificatif doit être publié au Journal Officiel pour officialiser le changement. Si la rectification n'est pas faite, les décisions prises par le ministre concerné pourraient être contestées.

1<sup>er</sup> mai, plus comme avant!

Le 1er mai, fête du travail, a du mal à retrouver ses lettres de noblesses depuis quelques années. Les travailleurs congolais l'ont célébrée en rangs dispersés. Les centrales syndicales et certains syndicats libres, chacun de son côté, se sont contentés de publier des déclarations, parlant des conditions sociales des travailleurs. A Brazzaville, la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), l'une des deux plus grandes centrales syndicales du pays, a néanmoins organisé un défilé au boulevard Général Alfred Raoul (ex-Boulevard des armées). De son côté, le Gouvernement ne mobilise plus le monde des travailleurs pour un défilé comme sous le monopartisme; tout juste une déclaration du nouveau ministre en charge du Travail, Pierre Mabiala. «Le 1<sup>er</sup> mai n'a pas eu sur l'opinion publique nationale tout l'impact qu'il méritait. Il n'a plus le même éclat que dans le passé», ont affirmé nombre de citoyens.

Quelle fête pour les travailleurs?

Les retards de salaires, de bourses (pour les enseignants communautaires) et de pensions ont plongé des familles entières dans la misère. Beaucoup d'entreprises ferment ou licencient à tour de bras, sans faire bénéficier aux travailleurs leurs droits. Un peu partout, les conditions de travail se dégradent et, pourtant, on demande toujours aux travailleurs de fournir plus d'efforts, d'être au travail tous les jours. Par ailleurs, le travail est en train de perdre son vrai sens. La conscience professionnelle, le salaire selon le travail effectué, le travail bien fait... Tout cela est en train d'être remplacé par l'insouciance, l'inconscience, la corruption, l'absentéisme, etc. Question: quelle signification peut avoir pour le travailleur congolais la fête du 1er mai? La crise économique est devenue un prétexte pour marcher sur les droits des travailleurs.

Taxi "cent-cent" en goguette

Les taxis "cent-cent" sont économiques. Mais question confort, c'est autre chose. Quatre passagers à l'arrière et deux à côté du chauffeur qui est gêné pour manœuvrer. On ne démarre que si les six passagers sont installés. Le "cent-cent" n'a souvent qu'un minimum d'essence. Au Centre sportif de Makélékélé ou sur l'avenue Fulbert Youlou (non loin du CEG Angola Libre), certains chauffeurs font payer d'avance; courent à la station-service d'à-côté. Les passagers, serrés comme harengs en coque, attendent dans la fournaise. Pour démarrer, les chargeurs poussent jusqu'à ce que le moteur prenne feu. La police ne contrôle ni leurs démarreurs, ni leurs feux, encore moins leurs feux et les permis de conduire.

Des fils électriques à même le sol à Diata: le phénomène indiffère-t-il E2C?

Il y a un enchevêtrement de câbles électriques à même le sol, avec tout ce que cela comporte comme danger, dans la rue Makabana à Diata, un quartier de Makélékélé, l'arrondissement 1 de Brazzaville. Les vies des habitants du quartier et d'autres personnes sont menacées par ces fils électriques. Chaque jour que Dieu fait, les parents prient ou croisent les doigts pour que le malheur ne s'abatte pas sur eux ou leurs enfants, tant les accidents liés aux électrocutions sont vite arrivés. Un fait qui devrait interpeller les responsables de la société Energie électrique du Congo (E2C). Régulièrement mise sur la sellette pour ses nombreuses insuffisances, accentuées d'ailleurs ces temps derniers par des coupures intempestives, la distributrice nationale d'énergie électrique l'entendra-t-elle de cette oreille ou fera-t-elle simplement la sourde oreille? Le spectacle, inquiétant pour les vies humaines, est quasiment le même dans plusieurs quartiers de la capitale congolaise?

MADINGOU

# La fête des travailleurs, une boussole ambiante

Les travailleurs du département de la Bouenza, toutes catégories et tous services confondus, ont célébré la Journée placée sous le thème: «Dialogue social et travail décent». Le message a été porté et martelé par Jean-Claude Mouanda, responsable de l'intersyndicale CSTC-COSYLAC.

À cette occasion, les travailleurs du secteur privé comme ceux de la Fonction publique ont salué les acquis portés par les figures des «anciens de Chicago», en référence à la lutte qui a marqué l'histoire du monde du travail et a conduit à la reconnaissance de la liberté et des droits des travailleurs.

La célébration du 140<sup>e</sup> anniversaire a également été l'occasion de manifester une forte mobilisation et un grand enthousiasme dans l'unité et la concorde départementale. Ainsi, le 1er mai 2026, les activités se sont déroulées sur l'avenue boulevard Denis Sassou-Nguesso, dans la commune de Madingou.

Lors du défilé, plusieurs organisations ont mis en avant leur rôle au service de la po-

pulation. Le corps médical a notamment présenté une démonstration d'assistance à une personne en plein accouchement, tandis que la Croix-Rouge réalisait des exercices de secourisme en fonction de différentes situations.

Les travailleurs du Chemin de fer Congo-océan, malgré les difficultés liées au fonctionnement de leur service, ont tenu à prendre part à la manifestation et à se faire remarquer.

Le 1<sup>er</sup> mai 2026, placé sous l'autorité festive de Marcel Nganongo, préfet de la Bouenza, s'est tenu dans un espace public dénommé «Jardin Bel-Air» à Madingou. La cérémonie a débuté par l'entrée de l'effigie du Chef de l'État, portée par les scouts conduits par Jean Félix Makouebo, directeur dé-



Le passage des agents du CFCO et de la Croix-Rouge congolaise

partemental de la Jeunesse, le tout couronné par la présence et l'orientation du pré-

fet du département.

Jean MOUSSOUNGO KIOSSI

HOPITAL GENERAL ADOLPHE SICE

**Le Conseil d'établissement adopte des réformes majeures**

Réunis le 30 avril 2026 à Pointe-Noire, les membres du Conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe Sice ont validé plusieurs projets structurants visant à améliorer l'offre de soins, moderniser la gestion et préparer l'avenir de cette structure sanitaire.



Photo de famille des membres du conseil d'établissement. Et puis, une vue des participants à la rencontre.

La salle de conférence de l'hôpital général Adolphe Sice a servi de cadre aux travaux de la 8<sup>e</sup> session du Conseil d'établissement, placés sous la direction du directeur général, Lezin Didier Cyriaque Goubakouli. Cette session, qui s'inscrit dans la dynamique de renforcement des performances de l'établissement, a permis l'adoption de plusieurs délibérations importantes, destinées à améliorer la qualité des soins de santé et le fonctionnement global de l'hôpital, le plus ancien de la ville océane.

Au terme d'échanges jugés fructueux, les conseillers ont validé une série de projets structurants, parmi lesquels le rapport annuel d'activités 2025, le plan de formation 2026-2030, le compte administratif et le compte de gestion 2025. À cela s'ajoutent des mesures relatives à la gestion de l'hôpital, le budget de l'exercice 2026 ainsi que la révision

de l'organigramme. L'une des avancées majeures de cette session reste la création de nouveaux services spécialisés, notamment en dermatologie, neurologie et neurochirurgie, une initiative qui devrait contribuer à renforcer l'offre de soins au bénéfice des populations. Présidant pour la première fois cette instance depuis sa prise de fonction, le directeur général a salué la qualité des débats et l'engagement des participants. «Les échanges ont été riches et témoignent d'une réelle volonté d'avancer. Par votre esprit de collaboration, vous avez enrichi nos travaux et contribué à bâtir une œuvre collective solide et porteuse d'avenir», a-t-il déclaré, tout en exhortant ses collaborateurs à maintenir cette dynamique pour le bien-être des patients. Construit en 1930, l'hôpital général Adolphe Sice fait

aujourd'hui face aux effets du vieillissement de ses infrastructures. Toutefois, des efforts de réhabilitation et de modernisation sont en cours, notamment à l'approche de son centenaire. À travers la tenue régulière de ses conseils d'administration, l'établissement entend améliorer son rendement et faciliter l'accès aux soins. La rencontre s'est ouverte par une minute de silence en mémoire de deux agents de l'hôpital récemment disparus, dans un moment de recueillement empreint d'émotion. Profitant de cette tribune, le directeur général a également adressé ses félicitations au chef de l'État pour sa réélection, ainsi qu'au ministre de tutelle, le professeur Jean Rosaire Ibara, pour sa reconduction au sein du Gouvernement.

Jessica KINANI

ARMEE

**Le personnel exhorté à la rigueur, à la persévérance et à l'ingéniosité**

Conformément au plan de travail annuel des Forces armées congolaises, l'année d'instruction 2026 a été officiellement lancée, par le général de division Guy-Blanchard Okoi, Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises. C'était le 28 avril dernier à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc à Brazzaville. Cela est une tradition qui marque le coup d'envoi des activités de formation des Forces armées congolaises.



Le personnel des Forces armées congolaises

Devant ses différentes unités, le général Guy-Blanchard Okoi a souhaité que cette année d'instruction se déroule dans la rigueur: «Le 16 avril 2026, au Stade de l'Unité du complexe sportif de Kintélé, son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, lors de sa cérémonie d'investiture à féliciter la Force publique». Dans cet élan, a souligné le Chef d'Etat-major général, «il nous faut demeurer mobiliser et en tout temps, et en toutes circonstances».

Fixant les objectifs prioritaires de l'année d'instruction 2026, le général Okoi a assuré qu'elle «doit se conduire dans un esprit de rigueur, de persévérance et d'ingéniosité afin de toujours beau avec peu, dans l'exécution des très hautes orientations de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées. A cet effet, je vous fixe les cinq principaux objectifs suivants: l'amélioration de la qualité de la formation dans les écoles, les centres d'ins-

tructions et les stages; la consolidation du niveau des disponibilités des Forces et de leurs capacités opérationnelles par l'entraînement à tous les niveaux, et la mise en avant du contrôle de l'instruction; la pratique régulière de l'entraînement physique, militaire et sportif et la préparation à la mission opérationnelle, en y incluant le suivi médical préventif; le maintien de niveau de discipline et de prise en main des hommes; le marquage d'un effort particulier sur l'acquisition des savoirs liés aux techniques de maintien de l'ordre, aux opérations de sécurisation des frontières, à la défense et à la protection des points et zones sensibles, à la préparation des hommes aux différents tests et concours».

Prenant l'engagement au nom du personnel de la Zone militaire de défense n°9, conformément aux ordres du Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, le colonel Jean-Bernard Elenga, commandant du 36<sup>e</sup> Bataillon d'infanterie a assuré «at-

teindre les objectifs prioritaires des Forces armées congolaises pour l'année 2026; réaliser les objectifs spécifiques de cette année; acquérir et préserver les savoirs, les savoirs faire et les savoirs-être, en vue de garantir la disponibilité opérationnelle pour défendre les techniques territoriales de la République du Congo et les institutions de la République; assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens; maîtriser toutes sortes de violences dans le strict respect des règles d'engagement et de comportements».

Après la prise engagement, le Chef d'Etat-major général a pris acte, et leur a fixé rendez-vous à la fin de l'année d'instruction. Comme le veut la tradition militaire en pareille circonstance, la cérémonie s'est achevée par un défilé militaire. L'autre partie de la cérémonie a été consacrée à la visite des stands présentés par les unités de la Zone militaire de défense n° 9.

Alain-Patrick MASSAMBA

MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

**ANNONCE LEGALE**  
**N°005/2026/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/**  
**BCHPF-PN.CITE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	SECTION	REFERENCES CADASTRALES BLOC	PELLE (S)	SUPERFICIE	QUARTIERS	ARR./DPT	REQUERANTS
1.	14807 DU 07/08/25	I	/	71 bis	400.00 m <sup>2</sup>	BOURSE DU TRAVAIL	01	LA Société Civile Immobilière SORA
2.	13572 DU 20/10/23	ACV4	83	04	500.00 m <sup>2</sup>	MENGO	LOANGO	GNOGNO PEYA Feryt Spelvin
3.	14911 DU 19/09/25	T	151	03	206.12 m <sup>2</sup>	TIE TIE	03	CAMARA Ousman, CAMARA Aissata, CAMARA Awa
4.	14810 DU 11/08/25	T	151	03 bis	202.59 m <sup>2</sup>	TIE TIE	03	ENFANTS SISSOKO
5.	15136 DU 10/12/25	ABW1	404	07	500.00 m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU	05	BOJANGA POATY Toch Ferraul Destin
6.	15089 DU 25/11/25	ACK	198	09	493.75 m <sup>2</sup>	VINDOULOU	05	NIAMBA Lucien
7.	14107 DU 21/08/24	CN	46	07 et 09	1000.00 m <sup>2</sup>	VINDOULOU	04	PIVI MAPANGA Clarisse Ida
8.	13197 DU 27/04/23	AG	194	02	263.71 m <sup>2</sup>	TCHIALI	05	MFOURGA Fidèle
9.	15155 DU 18/12/25	P	63bis	05	484.24 m <sup>2</sup>	MVOU MVOU	02	NIANGADOU Cheick Oumar
10.	14465 DU 11/02/25	S	22	10	375.28 m <sup>2</sup>	MATENDE	02	HAÏDARA Mohamed Bassir
11.	15180 DU 06/01/26	Q	64	19	252.00 m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	NIANGADOU Adam
12.	13803 DU 01/03/24	/	138	04	1000.51 m <sup>2</sup>	POINTE INDIENNE	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
13.	15121 DU 03/12/25	CG	130 bis	09	400.00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	GUELLO ANDZOUANA Justice Georges
14.	12860 DU 20/10/22	AP	64	05	416.92 m <sup>2</sup>	TCHINIAMI 1	04	MOUNDANGA Christalin Clancy
15.	12830 DU 12/12/22	CK3	316	07 bis	250.00 m <sup>2</sup>	MONGO KAMBA	04	MATINGOU LOUYA Daria Chrisnelle
16.	15288 DU 18/02/26	ABD	76	01 et 02	260.00 m <sup>2</sup>	VINDOULOU	04	NGASSAKI André
17.	11939 DU 22/06/22	ACF	12	06	425.88 m <sup>2</sup>	VINDOULOU	04	NGASSAKI André
18.	14961 DU 15/10/25	AS	13	17	376.43 m <sup>2</sup>	VOUNGOU 2	03	DIBAKALA MATOKO Blaise Fanaud Simon
19.	14829 DU 20/08/25	S	130	7bis et 14	305.55 m <sup>2</sup>	MATENDE	02	BAH Abdoulaye
20.	14566 DU 04/04/25	CJ	159	01 bis	237.83 m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	05	MAKAYA Fridolyn Aïmel
21.	14624 DU 14/05/25	AG	16 bis	01	460.00 m <sup>2</sup>	TCHIALI	05	BITOUMBOU Claude Léon
22.	15204 DU 19/01/26	AB	21	08	503.25 m <sup>2</sup>	SONGOLO	05	IKOMBO née KROUDIA HONEPRE Mathilde
23.	15189 DU 12/01/26	AC	48	13bis	335.40 m <sup>2</sup>	RAFFINERIE	05	IKOMBO Sarah Fernande
24.	15195 DU 14/01/26	ACL1	317	10	500.00 m <sup>2</sup>	LUBUTCHI	05	NZABANI Anne
25.	14874 DU 05/09/25	S	130	10	237.52 m <sup>2</sup>	MVOU MVOU	02	GUEYE Amadou Tidiane
26.	14963 DU 15/10/25	AH	70 bis	01 et 03	800.00 m <sup>2</sup>	MAKAYABOU	05	NZINGA MBOUSSY Edner Christ Imaël
27.	14702 DU 30/06/25	AG	01	01	500.00 m <sup>2</sup>	TCHIALI	05	Epoux BANA MALELA
28.	15269 DU 13/02/26	AF	116	03	477.51 m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	ONDONGO Sagesse Aimé
29.	13736 DU 31/01/24	CG 2e T	01	7 bis	1500.00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	OTOUNA Rochy Merveille
30.	14540 DU 24/03/25	K	27	01 bis	150.00 m <sup>2</sup>	MBOTA	04	MOUMPALA-MAYIKA Adrien Colino
31.	15208 DU 21/01/26	BZ4	138 bis	01 à 06	4730.56 m <sup>2</sup>	TCHIBALA	05	MBOUKOU Serge Aloïse
32.	14731 DU 09/07/25	R	51	09 ter	78.16 m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	IBRAIMA ALASSANE
33.	14539 DU 24/03/25	ACM2 5e T	50	05	500.00 m <sup>2</sup>	NGONDJI	04	MOUMPALA-MAYIKA Adrien Colino
34.	14681 DU 12/06/25	BZ7	04	1 à 10	5000.00 m <sup>2</sup>	TCHIBALA	05	MOUFAO DJATE Arnaud
35.	14682 DU 12/06/25	BZ7	03	1 à 10	5000.00 m <sup>2</sup>	TCHIBALA	05	MOUADO DJATE Arnaud
36.	15138 DU 11/12/25	AE	83	03	494.62 m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	BOUYA Joyce Véronica
37.	14932 DU 29/09/25	AS	30	01	400.00 m <sup>2</sup>	LOUSSALA	03	MBOUNGO Bernadette
38.	14387 DU 20/12/24	AI	16	01	374.00 m <sup>2</sup>	LOANDJILI	04	ETROUBEKA née DAMBONGO Reine Bijou
39.	13285 DU 05/06/23	CG	122	02bis	250.00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	ETROUBEKA Nam Cyr
40.	15117 DU 02/12/25	AI	163	21	405.84 m <sup>2</sup>	MAKAYABOU	05	LOUZOLANA Michel
41.	15068 DU 11/11/25	AB	46	03	642.00 m <sup>2</sup>	SONGOLO	05	GOMA BOUITI Gustavi Jourdan

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau, Yvon Faustin Magloire OKEMBA  
Inspecteur des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 29 Avril 2026

## TCHAD

## Mahamat Idriss Déby alerte sur des tentatives de déstabilisation après les violences à l'Est

Le Président du Tchad, Mahamat Idriss Déby, a dénoncé l'existence de «manœuvres de manipulation internes et externes» visant à fragiliser l'unité nationale, à la suite des violences intercommunautaires survenues dans la province du Wadi Fira, à l'est du pays. Dans un entretien diffusé par son équipe de communication, le chef de l'Etat est revenu sur sa mission effectuée du 28 avril au 2 mai 2026 dans cette région, où les affrontements ont causé au moins 42 morts selon les autorités, et jusqu'à 60 d'après des sources locales.

Insistant sur sa présence sur le terrain, le Maréchal du Tchad Mahamat Idriss Déby a affirmé que l'action directe du pouvoir exécutif consti-



Le Président Mahamat Idriss Déby

tuait une exigence de gouvernance. Il a souligné qu'il lui appartenait de constater personnellement la situation afin de prendre les mesures appropriées face à la crise. Le Président tchadien attribue en grande partie ces violences aux répercussions du conflit en cours au Soudan.

Selon lui, les forces en présence dans ce pays voisin, notamment l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR), chercheraient à étendre leur affrontement au territoire tchadien. Il les accuse d'avoir volontairement attisé des tensions intercommunautaires en exploitant les

liens ethniques transfrontaliers.

Par ailleurs, Mahamat Idriss Déby a reconnu les difficultés liées au contrôle des flux d'armes le long des quelque 1 500 kilomètres de frontière entre les deux pays. Il a réaffirmé que le désarmement des populations civiles constituait une priorité absolue, estimant que la circulation d'armes compromet durablement toute perspective de paix.

Le Chef de l'Etat a adressé un avertissement aux autorités provinciales et traditionnelles. Celles-ci sont appelées à jouer un rôle actif dans la préservation de la cohésion nationale et du vivre-ensemble. A défaut, a-t-il prévenu, elles pourraient être déchargées de leurs responsabilités.

Gaule D'AMBERT

## RD CONGO

## Mobilisation du parti présidentiel pour accueillir les sanctions américaines contre Kabila

C'est une démonstration de force du parti présidentiel ce 4 mai 2026 dans les rues de Kinshasa. Une mobilisation pour soutenir les sanctions américaines visant l'ex-président Joseph Kabila, accusé par Washington et par les autorités congolaises de soutenir AFC/M23 dans l'est du pays.

Dans cette mobilisation, le parti présidentiel n'est pas seul: des dizaines de formations de la majorité et des adeptes d'une Eglise évangélique l'ont rejointe. Dans le cortège, les slogans étaient sans équivoque : «*Kabila maîtrisé, Kabila neutralisé, Kabila bientôt aux arrêts*» scandaient des



Une mobilisation pour soutenir les sanctions américaines

militants, dès les premiers mètres de la procession. La marche s'est dirigée ensuite vers le Palais du Peuple. Un mémorandum d'une page a été déposé à l'ambassade des États-Unis par une délégation restreinte, avec en tête Augustin Kabuya, le chef du parti présidentiel. «*C'est un mémo de soutien au président Donald Trump pour tout ce qu'il a fait pour notre pays avec les sanctions contre l'ancien président Joseph Kabila. Nous, comme parti au pouvoir, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), nous étions obligés d'organiser une manifestation pour montrer à la face du monde que nous sommes derrière cette position américaine.*»

Augustin Kabuya a demandé à Washington d'aller plus loin : «*Nous avons demandé aussi aux autorités américaines, en particulier au président Donald Trump, si l'administration américaine pouvait lancer un mandat d'arrêt international contre Joseph Kabila.*» D'après l'UDPS, l'action américaine améliore la perception locale de la communauté internationale. Evariste Kalala, le Secrétaire national chargé des droits de l'homme et de la justice au sein du parti, assure : «*Aujourd'hui, à travers cette décision courageuse, la communauté internationale lave cet affront qui pesait sur elle.*»

À la fin de la mobilisation, un groupe de manifestants s'est attaqué au siège provincial du PPRD, la formation de l'ancien président Kabila. La façade a été partiellement incendiée, sans faire de victimes. L'Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO) a dénoncé «*un acte criminel que tout démocrate doit condamner*». L'ONG congolaise a appelé à chercher les auteurs et les traduire en justice.

Alain-Patrick MASSAMBA

## GABON

## Un nouveau complexe de conférences inauguré à Libreville

A l'occasion du premier anniversaire de son investiture, le président du Gabon, Brice Clotaire Oligui Nguema, a procédé le 3 mai 2026 à l'inauguration d'un vaste complexe de conférences internationales à Libreville. L'infrastructure comprend notamment un nouveau palais des congrès, baptisé Omar-Bongo-Ondimba, construit sur le site de l'ancien édifice démoli en 2013 pour présence d'amiante.



La façade principale du Palais des congrès

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs dirigeants africains, dont Évariste Ndayishimiye, également président en exercice de l'Union africaine, et Denis Sassou-Nguesso, pré-

sident de la République du Congo.

A cette occasion, Brice Clotaire Oligui Nguema a exprimé son ambition de positionner le Gabon comme un pôle d'accueil de grandes rencontres internationales. Il a notamment évoqué la

possibilité d'organiser à Libreville un sommet de l'Union africaine en 2027 ainsi qu'un sommet de la Francophonie à l'horizon 2030.

Dans la continuité de cette inauguration, le chef de l'Etat gabonais a également

lancé la première édition du Forum international de Libreville, conçu comme un rendez-vous annuel consacré à l'innovation et au développement. Parmi les intervenants figurait Amadou Hott, économiste et ancien ministre sénégalais de l'Economie, qui a souligné l'importance de tels espaces de dialogue entre acteurs publics, privés et institutionnels. Selon lui, au-delà des échanges, l'enjeu réside dans la concrétisation des initiatives, facteur essentiel de confiance pour les investisseurs.

A travers ces initiatives, les autorités gabonaises entendent promouvoir le tourisme d'affaires, en particulier celui des conférences, comme levier stratégique de diversification économique.

Gaule D'AMBERT

## CAP-VERT

## Epidémie présumée d'hantavirus sur un bateau de croisière

Les autorités néerlandaises vont tenter de rapatrier deux passagers malades d'un navire de croisière confronté à une épidémie présumée d'hantavirus, qui a déjà fait trois morts, a annoncé lundi 4 mai l'opérateur du navire. Les risques de propagation sont faibles indique l'Organisation mondiale de la santé. Néanmoins, les passagers n'ont pas été autorisés à débarquer au Cap-Vert, ont indiqué les autorités du pays.

Sur cette situation de crise, Oceanwide Expeditions a confirmé faire

face à «*une situation médicale grave*» à bord du MV Hondius, qui effectuait une traversée entre Ushuaïa, en Argentine, et le Cap-Vert, où il se trouve actuellement. L'opérateur a confirmé les trois décès, dont deux à bord et un après le débarquement. Un rapatriement devient problématique, car le navire n'a pas été autorisé à accoster au port de la capitale cap-verdienne Praia et ses passagers ne pourront pas débarquer, afin de «*protéger la population cap-verdienne*», ont indiqué les autorités sanitaires du pays.

L'hantavirus, une maladie généralement transmise à l'homme par les rongeurs, a été confirmé chez le passager actuellement en soins intensifs à Johannesburg, a précisé l'opérateur. Toutefois, il n'a pas encore été établi si le virus était à l'origine des trois décès, a indiqué Oceanwide Expeditions. Aucun cas d'hantavirus n'a non plus été confirmé chez les deux passagers présentant des symptômes requérant encore des soins à bord du navire. «*La cause exacte et tout lien éventuel font actuellement l'objet d'une*

enquête», a déclaré l'entreprise.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué, dimanche 3 mai, qu'un cas d'infection par l'hantavirus avait été confirmé et qu'il y avait «*cinq autres cas suspects*». «*Bien que rare, l'hantavirus peut se transmettre d'une personne à l'autre et entraîner des maladies respiratoires graves. Il nécessite une surveillance attentive des patients, un soutien et une prise en charge appropriés.*»

Alain-P. MASSAMBA

## REMERCIEMENTS

Suite au décès de la veuve MASSAMBA née Céline NDOUNDOU, survenu le 26 janvier 2026 à Lexington, Etat du Kentucky aux Etats-Unis d'Amérique, à l'âge de 90 ans, la famille NSUNDI remercie tous ceux qui de près ou de loin l'ont assisté : parents, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, amis et connaissances, l'Amicale des anciens de l'Armée de l'Air, la Plateforme Kotoko de Mfoa. Sans oublier, la communauté congolaise et africaine des Etats-Unis, de France,



de Côte d'Ivoire et d'ailleurs, Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la Légion de Marie de la Paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké (Ouenzé), Notre Dame de Suffrage de la Paroisse Saint-Esprit de Moungali, l'ensemble traditionnel Kiwisa ku Congo. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

La famille NSUNDI

MUSIQUE SACREE

Le «chant nouveau»: 60 ans de création liturgique de Moïse Baniakina

Moïse Baniakina célèbre soixante années de création liturgique. Son répertoire immense résonne dans tout le Congo Brazzaville, en France et au delà. Présenter l'ensemble d'une telle œuvre dans un article serait impossible. Je choisis donc une démarche qui correspond à ma double pratique d'anthropologue et de musicien: partir d'un chant précis pour laisser apparaître l'ensemble d'une trajectoire, une esthétique musicale et une vision spirituelle de la liturgie.

Dans cette perspective, le chant retenu, Alléluia Kriste vumbukidi (Alléluia Christ est ressuscité), revisite un chant plus ancien de l'auteur compositeur. Il permet de comprendre comment Moïse Baniakina s'inscrit dans la dynamique vivante de ce que j'entends par «chant nouveau», expression qui désigne la nouveauté intérieure à laquelle le croyant accède lorsqu'il accueille la Parole. J'emploie la notion de «chant nouveau» dans son sens théologique, inspiré de saint Augustin. Commentant le Psaume 149, l'évêque d'Hippone explique que «l'homme nouveau connaît le chant nouveau», car la nouveauté du chant vient moins de l'innovation musicale que du renouveau intérieur. Le «chant nouveau» augustinien exprime un amour vivant, une joie profonde, une transformation intérieure. Il ne cherche pas d'abord à plaire mais à convertir, à unir la voix et le cœur, à ouvrir l'âme à la vie nouvelle du Christ. Le chant liturgique devient ainsi un espace de conversion, un lieu de passage intérieur, une invitation

à accueillir le mystère pascal. La dimension spirituelle du «chant nouveau» rejoint mon expérience de prêtre et de musicien. Une mélodie simple, une harmonie juste et une répétition intériorisée peuvent, de fait, ouvrir un espace inattendu au plus profond de l'être. J'ai accompagné des jeunes à Taizé; certains pleuraient après un chant répétitif. Non par sensiblerie, mais parce que la musique les touchait dans ce lieu saint où la Parole cherche à prendre chair. Musicam Sacram (n°5) le dit: «L'unité des cœurs se réalise plus profondément par l'union des voix». Dans ce sens, Alléluia Kriste vumbukidi fonctionne comme un miroir spirituel du parcours de Moïse Baniakina, compositeur dont l'inspiration relie la prière intérieure, le mystère pascal et la participation du peuple de Dieu. Pour saisir plus concrètement cette cohérence, il convient de replacer ce chant dans le fil d'un héritage musical et liturgique en constante recomposition, fait de continuités, de reprises et de renouvellements.



Moïse Baniakina dans ses oeuvres

1. Un héritage en mouvement: trajectoire, traditions et continuités

Alléluia Kriste vumbukidi entretient un dialogue fécond avec Muna pari (Au matin [de la résurrection]), l'un des chants pascals les plus marquants de l'auteur compositeur. Depuis des décennies, Muna pari accompagne les célébrations pascales. Le nouvel Alléluia reprend les thématiques et en conserve l'essentiel du texte, tout en proposant une écriture musicale plus dynamique, plus souple et directement adaptée aux assemblées d'aujourd'hui. Cette manière d'articuler continuité et renouveau s'inscrit dans une histoire plus large du chant liturgique congolais, où chaque génération revisite les formes héritées pour mieux répondre aux exigences pastorales de

son temps. Ces traditions incluent des œuvres marquantes des précurseurs de l'inculturation du chant liturgique au Congo Brazzaville, notamment Mgr Barthélemy Batantu, Mgr Godefroy Emile M'Pwati et l'abbé Emile Okoumou. Moïse Baniakina appartient à la génération suivante: une génération qui hérite de cette dynamique d'inculturation et qui la prolonge avec une créativité propre, attentive au texte biblique, au rythme, à la modalité et à la participation des assemblées. Cette continuité créatrice éclaire le parcours de l'auteur compositeur. Elle montre une tradition vivante, jamais figée, une fidélité qui avance. L'histoire remonte à Pâques 1967, lorsque Moïse Baniakina, à l'âge de quinze ans et alors séminariste à Mbamou,

compose Alléluia seno nsayi (Alléluia réjouissez-vous). Une intuition liturgique déjà étonnamment mature. Soixante ans plus tard, sa créativité garde son élan, nourrie par des dynamiques intérieures toujours renouvelées. C'est dans cette perspective de longue durée que l'on peut maintenant entrer dans l'analyse d'un chant pascal précis, non comme une œuvre isolée, mais comme le fruit d'un itinéraire spirituel et musical cohérent.

2. Une œuvre pascale comme porte d'entrée: narration, théologie, intériorité

Le chant Alléluia Kriste vumbukidi - qui me sert d'exemple - suit le récit du matin de Pâques selon un mouvement continu. Le refrain proclame: «Alléluia, Christ est ressuscité», affirmation qui renvoie aux évangiles (Mt 28,6; Mc 16,6; Lc 24,6; Jn 20,9). Marie Madeleine apparaît ensuite, conformément à Jean 20,12. Elle découvre le tombeau ouvert et porte la nouvelle aux disciples. Le chant souligne cette priorité spirituelle de la première témoin. L'élan intérieur de son annonce transparait de plus dans l'écriture rythmique de la musique. Pierre et Jean reçoivent ensuite la nouvelle (Jn 20,2-8). Le chant laisse sentir cette circulation de la parole, ce passage du témoignage. L'assemblée entre dans ce mouvement de transmission. La Galilée se présente alors comme horizon final, conformément à Matthieu (Mt 28,7 et 28,10). Là se déroule la rencontre décisive (Mt 28,16

20). Le chant ne raconte pas une histoire lointaine: il place l'assemblée sur le chemin même des témoins de Pâques. Il propose une manière de vivre le récit. La forme responsoriale renforce cette dynamique spirituelle. Le soliste porte la narration; l'assemblée répond et assume. La communauté devient sujet de la proclamation, tandis que la liturgie se transforme en échange et en communion. Cette structure rejoint profondément le sens du chant nouveau selon saint Augustin: la musique transforme parce qu'elle relie la voix, le cœur et la Parole. C'est précisément dans cette articulation entre transformation spirituelle et choix musicaux concrets que prennent sens les éléments formels du chant, tels que la modalité et le rythme, que l'on peut maintenant examiner de plus près.

3. Modalité, rythme et pastorale: une esthétique de la profondeur intérieure

La modalité, proche du mode de La et teintée d'une couleur mineure, donne au chant une profondeur singulière. Mais, contrairement à l'association occidentale qui relie spontanément le mode mineur à la tristesse, mes recherches ethnomusicologiques m'invitent à y entendre une tout autre résonance:

P. Fred Olichet BIYELA  
Anthropologue et musicologue  
Université de Neuchâtel (Suisse)

(Suite dans nos prochaines éditions)

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE  
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU  
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE  
N° 05/2026/MFBPP/DGID/DEFFD/  
DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation,

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES			QUARTIERS	REQUERANTS
1	32131 du 19/09/2025	Pille(s) 12 bis	Bloc 33	Section BT-GAÏA	TCHIMBAMBA	DIAMBI Laurentine
2	31870 du 07/04/2025	Pille(s) 08	Bloc 13	Section BH	TCHIMAGNI	MOUBAKOU Popault Albert
3	31953 du 18/06/2025	Pille(s) 09	Bloc 08	Section BT	TCHIMBAMBA (Gaïa)	MAKOUALA Espérance
4	32228 du 22/12/2025	Pille(s)01 et 02	Bloc 225	Section BY 2ème T	COTE-MATEVE	N'SITOU Jean Louis
5	32170 du 27/10/2025	Pille(s) 06	Bloc 123 bis	Section X	POUDRIERE	MATIONGO Roger Emmanuel
6	31694 du 26/11/2024	Pille(s) 02	Bloc 42	Section BX	COTE-MATEVE	MAKITA Guy Servais
7	32213 du 15/12/2025	Pille (s) 06	Bloc 233	Section BM	NGOYO (File Tchitouta)	SEGGA Carthley Julienne Muessi
8	30606 du 20/02/2023	Pilles(s) 08	Bloc 86	Section BC	MPAKA (KM8)	NGUEMBI Dieu-Merci Romaric
9	31447 du 21/06/2024	Pilles(s) 04	Bloc 185	Section J	KM4	N'GOMA Hannach Chloé
10	31797 du 17/02/2025	Pille(s) 05	Bloc 88	Section BS	MALALA (File Tchimbouda)	KIHINDOU Andrée Clemence Cathérine
11	30765 du 05/06/2023	Pille(s) 01	Bloc 19	Section A suite	N'KOTCHI-FOUTA	BIYAKOUDI Moïse Fernand
12	32004 du 11/07/2025	Pille(s) 01	Bloc 59	Section CD suite	NANGA	LOUBAKI Flora Gasveline; LOUBAKI BOUANGA Pereltta
13	30604 du 17/02/2023	Pille(s) 04	Bloc 98	Section BN	NGOYO	MAHOUAHOUA Ayronn Mise Abel, MAHOUAHOUA Ayden Victoria Anne, MAHOUAHOUA Aymara Anahi Aloisia
14	32219 du 19/12/2025	Pille(s) 02	Bloc 28	Section BT	TCHIMBAMBA	LOUZOLO Jeanine Cathérine
15	32243 du 13/01/2026	Pille(s) 01	Bloc 67	Section BM	NGOYO (File Matolo)	NDENGUE Erwin Lionel
16	22488 du 29/05/2013	Pille(s) 03	Bloc 51 bis	Section J	MPITA	MPASSY-NZOUNBA Aloïm Armand
17	25299 du 30/07/2015	Pille(s) 03	Bloc 109	Section BM5	NGOYO	KOUMBA HUGUES
18	31800 du 17/02/2025	Pille(s) 05	Bloc 269	BM	NGOYO	MOUYABI Kari Babin
19	30358 du 13/01/2022	Pille(s) 01	Bloc 204	Section BM	NGOYO	MALOUONA Joachim
20	31951 du 17/06/2025	Pille(s) 01	Bloc 148	Section BN	NGOYO	MOUKOURI ANGOUBY
21	24721 du 23/02/2015	Pille(s) 04	Bloc 52	Section BM	NGOYO (File NGAND NGOYO)	MAMPASSI BATINA Raphaël Mathieu
22	31544 du 27/08/2024	Pille(s) 01	Bloc 69	Section BM2	NGOYO (File Tchinvassa)	LOUSSINGUI Sauveur Cherboung de la Grave
23	31675 du 24/10/2024	Pille(s) / 03	Bloc 92	Section BY 5 è Tranche	COTE-MATEVE	NGOLONGOLO née ONGOLI Nelly
24	31674 du 24/10/2024	Pille(s) 01	Bloc 92	Section BY 5 è Tranche	COTE-MATEVE (File kayes-kukwangui)	OKANGA Madeleine
25	30641 du 08/03/2023	Pille(s) 08	Bloc 74	Section BM	NGOYO (File Matolo)	Madame NGOMA née NZENZEKE Jeanne Chantal
26	32196 du 25/11/2025	Pille(s) domaine	Bloc /	Section /	DJENO (File Tchikongo)	BIBANZILHA MIFOUENI Brice David
27	31167 du 10/01/2024	Pille(s) 06	Bloc 34	Section: BM	NGOYO (File NGAND NGOYO)	MBEH NGAYAN Huberte
28	31540 du 23/08/2024	Pille(s) 16	Bloc 36	Section BS	Aero-club (Malala-Famille POATY Amar)	DEBEKA Viviane Marie Jeanne
29	32119 du 09/10/2025	Pilles (s) 07 bis	Bloc 106	Section BN-A	TCHIMBAMBOUKA	Les enfants NKODIA: NKODIA Liam Rey Raphaël, NKODIA Daphné Mélanie Lenda NKODIA Lenny Claish Kisselé
30	32140 du 31/10/2025	Pille(s) 04	Bloc 84	Section BS	TCHIMBAMBA AVIATION	JEAN PIERRE SAMBA Frédéric
31	32251 du 23/01/2026	Pille(s) 03, 04, 05, et 08	Bloc 33	Section NI3	VILLAGE TCHIAMBA	KIFINI Arnaud Dupel
32	32137 du 27/10/2025	Pille(s) /	Bloc /	Section /	DJENO (File Tchiniambi Tchi-Djeno)	NGOMA MANGUILA Julia Nirove
33	32055 du 07/08/2025	Pille(s) 01	Bloc 06	Section CD	Nanga zone mpaka marie	MAHOUAHOUA KIANGANI Ange Aymar et MAHOUAHOUA KIANGANI née KOUYOKILA Lite Gustia Rovick
34	31946 du 12/06/2025	Pille(s) 16	Bloc 123	Section BL	NGOYO (File Tchiyendzi)	KIBOZI Séphora Rose Bienheureuse, KIBOZI Aldord Immaculée Jennifer
35	28716 du 20/09/2019	Pille(s) 14 et 16	Bloc 73 bis	Section By 4 è Tranche	COTE-MATEVE	MOHAMED Albira Essi
36	32240 du 27/01/2026	Pille(s) 01 ter	Bloc 62	Section BM	NGOYO	KOUASSONALI BOUANDZOBO Darcy Carré Bladin
37	30067 du 04/03/2022	Pille(s) 09 et 10	Bloc 01	Section BM 2 Tranche	NGOYO (File Tchinvassa)	BOSTOUN SHILL Fredy Travis Despeines
38	32345 du 24/03/2026	Pille(s) 06 et 08	Bloc 18	Section H	BASE INDUSTRIELLE	LA SOCIETE SUNDEEP SARL

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière)

Fait à Pointe-Noire, le 22 avril 2026

Le chef de bureau

Romarc Aimard NGASSAKY OBANDZA

SESSION PASTORALE ANNUELLE DES EVEQUES DU CONGO

## Consolidation du cadre juridique et institutionnel pour l'efficacité de l'action pastorale

L'un des trois rendez-vous annuels de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) après l'assemblée plénière et la retraite spirituelle, la session pastorale des évêques du Congo cuvée 2026, du 5 au 9 mai, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, a pour thème de référence: «Eglise-Famille de Dieu au Congo: De la conversion des structures à la crédibilité du témoignage». Depuis la tenue de la 54<sup>e</sup> assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo en octobre 2025, suivie de la retraite spirituelle de Liambu dans l'archidiocèse de Pointe-Noire en décembre de la même année, ainsi que la tenue de la 13<sup>e</sup> assemblée plénière de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), en janvier 2026 à N'Djamena, au Tchad; la Conférence épiscopale du Congo s'est engagée dans un processus de refondation institutionnelle dénommée «CAP institutionnel» afin de doter cette institution d'un cadre de gouvernance moderne, transparent, sécurisé et crédible.

En vue de mettre en conformité les textes de base de la CEC avec l'Accord-cadre signé en 2017 entre le Saint-Siège et le Congo et les standards internationaux de gouvernance. Ce cadre de gouvernance administrative et institutionnelle est appuyé du texte biblique



Les évêques du Congo et le nouveau nonce à l'ouverture des travaux

Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie; Brice Armand Ibombo, évêque

Congo sa terre de mission le lundi 4 mai 2026. Trois allocutions ont été prononcées à l'ouverture de cette

ensemble avec le peuple de Dieu de ce pays comme envoyé du Pape. Ma mission peut être comme le pont entre le Siège apostolique de Pierre et l'Eglise du Congo, le pont entre le Saint Siège et les autorités du pays. Je rends grâce à Dieu en ce jour 5 mai où le Saint Pape Jean-Paul II effectua une visite sur la tombe de son frère et ami le Cardinal Emile Biayenda le 5 mai 1980, une visite inoubliable jonchée de souvenirs».

Ouvrant les travaux, le président de la CEC a souligné l'importance de cette session qui revêt un caractère capitale pour l'avenir de notre Eglise-Famille de Dieu. «Reformer ces structures pour rendre un témoignage crédible dans la traçabilité des finances pour une vision d'avenir. Cette session voudrait marquer un tournant historique avec l'intégration opérationnelle de la protection des mineurs, des



Le présidium à l'ouverture de la session

de Ouessou; François Halyday Mbouangui, évêque coadjuteur de Nkayi; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de

session, celle de l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC qui a dépeint le décor par rapport aux précédentes sessions pastorales qui étaient consacrées uniquement aux

personnes vulnérables et la sécurisation juridique des structures via la nouvelle Commission épiscopale pour les affaires juridiques (CEAJ). C'est un édifice que nous fondons ensemble aujourd'hui», a-t-il souligné. Les travaux de cette session ont été répartis en trois segments, à savoir: la phase technique avec la présentation des experts de la commission juridique; les travaux en atelier pour la relecture des articles; la phase décisionnelle par le vote des textes en plénière et la signature des engagements par les évêques.

La clôture de la session aura lieu le samedi 9 mai 2026 en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville par une messe solennelle de réception du nouveau nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo.

Pascal BIOZI KIMINOU



Les évêques, les prêtres et les membres des commissions épiscopales

de Marc 2, 22 qui stipule: «Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres, autrement le vin fait éclater les outres et l'on perd et le vin et les outres; mais on met le vin nouveau dans des outres neuves».

La cérémonie d'ouverture, placée sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de cette institution ecclésiale, a connu la présence de tous les évêques du Congo en fonction ainsi que des émérites. Il s'agit de NN.SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Gélase Armel Kema, archevêque métropolitain d'Owando et de la Province ecclésiastique du nord (PENORD); Abel Liluala archevêque métropolitain de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO); Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert

Kinkala; Yan Carlos, secrétaire et chargé d'affaires de la nomenclature apostolique. De nombreux prêtres et religieuses, notamment ceux ou celles assumant les responsabilités dans les différentes structures d'Eglise, les recteurs des grands séminaires et les formateurs, les membres des Commissions épiscopales, les bureaux nationaux des mouvements d'apostolat ainsi que les experts. Une présence très remarquée à l'ouverture de cette session, celle de Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, nouveau nonce apostolique au Congo et au Gabon nommé le mercredi 28 janvier 2026 par le Pape Léon XIV et ordonné évêque le samedi 7 mars 2026 en la Basilique Notre-Dame de Yagma à Ouagadougou, au Burkina-Faso, par Son Eminence le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté le Pape Léon XIV avec le titre d'archevêque titulaire nommé de Ilta. Il est arrivé au



Les participants posant avec les évêques du Congo et le nouveau nonce

rapports des Commissions épiscopales, mais celle-ci se veut une refondation des textes, un cadre juridique cohérent pour une nouvelle vision de la Conférence épiscopale du Congo avec ses différentes Commissions épiscopales. Une refondation pour une Eglise Famille de Dieu autonome qui ne fait plus la main tendue vers l'extérieur. Le président du CNALC (Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo). Joseph Mouanga, a, quant à lui, indiqué que cette session s'ouvre à deux mois seulement de la tenue de l'élection présidentielle dans un climat de paix comme l'a voulu nos pères évêques. Aussi, elle se veut des nouvelles perspectives pour notre Eglise-Famille de Dieu. Le nouveau nonce apostolique a, dans une brève allocution, félicité les autorités ecclésiales pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. «Je viens comme un frère dans la foi pour marcher

SIXIEME DIMANCHE DE PAQUES - ANNEE A

## «Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements»

Textes: Ac 8,5-8.14-17; Ps 65 (66),1-3a,4-5,6-7a,16.20; 1 P 3,15-18; Jn 14,15-21

En poursuivant la célébration du temps de Pâques, nous nous approchons de la solennité de la Pentecôte, qui nous fera contempler de près le don et la présence de l'Esprit Saint parmi nous.

Les lectures de ce dimanche nous introduisent dans ce mystère, en nous faisant écouter les paroles de Jésus qui annonçaient justement le don de l'Esprit, promis par le Père, répandu sur l'Eglise en tant que fruit de la mort et de la résurrection du Seigneur: «Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements. Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous: l'Esprit de vérité, lui que le monde ne peut recevoir, car il ne le voit pas et ne le connaît pas; vous, vous le connaissez, car il demeure auprès de vous, et il sera en vous».

La traduction française de l'évangile de Jean utilise le terme «Défenseur» pour rendre le mot grec «Paraclet», une notion aux nuances multiples et complexes. Ce mot signifie littéralement: celui qui est «appelé aux côtés» de quelqu'un. C'est-à-dire, celui qui est appelé pour te soutenir, t'accompagner, te défendre, parler à ta place en ta faveur. On peut bien traduire alors par «défenseur», mais on pourrait dire aussi «avocat» ou «consolateur» (en italien et en espagnol, par exemple, les traductions officielles les plus récentes ont préféré employer une simple transposition du grec, «paracito», au lieu d'autres mots plus communs, mais à la signification moins précise et complète).

Au-delà du terme littéral, Jésus nous révèle que l'Esprit Saint nous est donné pour rester avec nous et en nous, pour agir en notre faveur, pour notre salut, pour nous mettre dans la pleine communion avec l'amour de Dieu. Car l'Esprit Saint - qu'il agisse pour nous défendre, reconforter, soutenir, accompagner - ne vient pas tout simplement pour nous rendre service, mais pour nous introduire dans le cœur de Dieu, afin que nous puissions accueillir et vivre son amour. C'est là notre défense et notre consolation: l'amour de Dieu. Si nous vivons l'amour de Dieu, nous n'avons besoin de rien d'autre.

Le Seigneur nous le révèle clairement: la promesse de l'Esprit Saint est liée avec ses commandements à garder. Dans les deux sens: l'Esprit Saint nous aide à vivre l'amour de Dieu et donc à garder ses commandements; notre amour et notre vie dans les commandements permettent à l'Esprit Saint d'agir en nous. L'amour chrétien vers Dieu et vers notre prochain, en effet, n'est pas qu'un sentiment ou une affection du cœur. L'amour est la disposition à vivre selon le cœur de la personne aimée. L'amour vers Dieu nous fait vivre sa volonté d'amour, manifestée par ses commandements: «Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements».

Mais la compréhension au sens chrétien de l'amour et des commandements, et de leur lien, n'est pas toujours facile. Très souvent l'amour est expliqué comme un sentiment d'attraction, une expression de la liberté du cœur, affranchie de toute constrictio. Les commandements, par contre, sont compris comme des règles constituant une limite pour la liberté, des préceptes qui dirigeraient les actions selon le droit, plutôt que selon l'amour. Cette idée, très forte dans la contemporanéité, selon laquelle l'amour ne pourrait pas être soumis à des commandements, risque de gêner l'amplitude et la sainteté de l'amour révélé par le Christ et manifesté dans la fidélité au Père et dans le don total de lui-même pour nous. Jésus nous a aimé jusqu'à la fin, en se donnant lui-même, en observant les commandements du Père.

Alors, c'est pour aider ses disciples à suivre le chemin de son amour, que Jésus promet l'Esprit Saint. «L'Esprit lui-même - expliquait le Pape François - les guide, les éclaire, les fortifie, afin que chacun puisse marcher dans la vie, même dans l'adversité et les difficultés, dans les joies et dans les peines, en restant sur le chemin de Jésus. Cela est possible justement en restant dociles à l'Esprit Saint, afin que sa présence active puisse non seulement consoler mais transformer les cœurs, les ouvrir à la vérité et à l'amour» (Regina Coeli, 17 mai 2020).

P. Francesco BRANCACCIO  
(Catanzaro, Italie)

## COMMISSION EPISCOPALE POUR LA PASTORALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

### Forum national de la jeunesse catholique du Congo-Brazzaville

Le Forum national de la jeunesse catholique du Congo Brazzaville, se tiendra du 14 au 18 mai 2026 dans l'archidiocèse d'Owando, en la Cathédrale Christ-Roi, sur le thème: «Jeunes du Congo, rendez témoignage car vous êtes avec le Christ» (Jean 15, 27).

Toutes les délégations des différents diocèses du Congo sont attendues à Owando, au plus tard le 13 mai, pour les formalités d'usage.

Pour la Commission

Le secrétaire général



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE,  
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION  
PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION  
POUR DE MEILLEURS RESULTATS  
PROGRAMME TRESOR  
UNITE DE GESTION DU PROJET



## AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

*Acquisition d'un véhicule SUV 4\*4 pour le Secrétariat permanent du Programme TRESOR*

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'acquisition d'un véhicule SUV 4\*4 pour le Secrétariat permanent du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement» de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée.

Les fournisseurs remplissant les conditions de qualification définies dans les données particulières du dossier de demande de cotation peuvent soumettre une offre. Ces conditions de qualification se résument comme suit: (i) être un concessionnaire dûment enregistré en République du Congo; (ii) Expérience d'au moins un marché similaire réalisé en tant que Fournisseur au cours des trois dernières années; (iii) Preuve de régularisation des obligations fiscales.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com

6. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. La livraison des fournitures se fera au siège de l'Unité de gestion du Programme TRESOR;

Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.

7. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'an-

nuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

8. Les offres sous pli fermé portant la mention «Demande de cotation N°002/MEPPSA/TRESOR-UGP/CF/F/2026 relative à l'acquisition d'un véhicule SUV 4\*4 pour le secrétariat permanent du Programme TRESOR», devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **19 mai 2026 à 14 h00** en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 14h15 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante: **Unité de Gestion du Programme TRESOR sise rue Isaac LOCKO derrière l'ambassade des USA, Brazzaville, Téléphone: (+242) 06 903 06 94 / 06 951 36 62; Adresse électronique: ugptresorcpm@gmail.com**

*Fait à Brazzaville, le*

*Le Coordonnateur,*

**Arsène Harold BOUCKITA**

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO

Notaire à la Résidence de Pointe-Noire

03, Avenue Fayette TCHITEMBO

Immeuble Afrikan Campus Academy en face de Caffé Torino 1<sup>er</sup> étage,  
B.P:469

Tél.: 05.031.39.32/06.885.49.40

Email: mbissi.notaires@gmail.com

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE NIRVANA MOTORS SARL

En sigle "N.M" SARL

Société A Responsabilité Limitée

Siège social: Résidence Les Palmiers, local numéro 9, Avenue Germain BIKOUMAT, Centre-

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, en date à Pointe-Noire du 07 Avril 2026, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dénommée "NIRVANA MOTORS SARL", en sigle "N.M SARL" dont les caractéristiques suivent:

**Capital:** Un Million (1.000.000) Francs CFA;

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans;

**Objet:** La société a pour objet, directement ou indirectement sur l'étendue du territoire de la République du Congo qu'à l'étranger: L'importation et l'exportation de véhicules, notamment les cars, utilitaires, tourisme; La location et la vente de toute forme de véhicules (cars, camions etc.); Représentation des entreprises étrangères, distribution de tous produits non prohibés et de marchandises générales; Transport en général ainsi que toute activité liée au transport terrestre, fluvial, aérien; Transport de groupe organisé, de tourisme ainsi que celui des entreprises privées et publiques; La prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou sociétés congolaises ou étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

**Gérant:** Madame BIHAG Nuptia Royline, Directrice de société, demeurant à Pointe-Noire (République du Congo) quartier Socoprise Arrondissement n°01 Emery Patrice LUMUMBA.

Statuts enregistrés à Pointe-Noire, au Bureau de l'Enregistrement des Domaines et Timbres (BEDT Pointe-Noire Centre) le 21 Avril 2026, folio 074/49, sous le numéro 3680.

RCCM N° CG-PNR-01-2026-B12-00071.

Ville, Pointe-Noire (République du Congo)

*Pour insertion,*

**Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.**

## Jean-Claude OLOMBI

Huissier de Justice, Commissaire-Preneur

211, Avenue des Trois Martyrs à Ouenzé Brazzaville B.P.

5514, Tél. (242) 05 551 37 47 / 06 975 84 71

E-mail: etude olombi@yahoo.fr

### PUBLICATION JUDICIAIRE

Suite à l'audience de saisie immobilière du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, tenue au Palais de Justice le samedi 04 Avril 2026 à 10 heures 30 minutes, la **Clinique Nouvelle Vie Médicité dite C.N.V.M**, Société Anonyme Pluripersonnelle dite S.A, au capital de deux milliards (2.000.000.000) Francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-BZV-012019-B12-00038, est désormais propriétaire de la parcelle de terrain bâtie sise 117, rue Gamboma, Arrondissement 4, Moungali Brazzaville, cadastrée Section P8, Bloc 171, Parcelle 8, d'une superficie de 475,20 m<sup>2</sup>, objet du titre de foncier n°23041.

*Fait à Brazzaville, le 2 Mai 2026*

*Pour publication*

**Jean-Claude OLOMBI**  
Huissier de Justice,  
Commissaire-Preneur

JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

## Des réformes annoncées et un appel à la protection des journalistes

A l'occasion de la célébration, le 3 mai 2026, de la 33<sup>e</sup> journée mondiale de la liberté de presse, le Gouvernement congolais, à travers le ministère de la Communication et des médias, a proposé dans un message lu par le ministre Thierry Lézain Mougalla la tenue cette année d'une concertation pour revisiter les textes juridiques qui régissent le secteur de la communication depuis environ un quart de siècle.

Le Gouvernement sera en concertation avec les acteurs et les professionnels du secteur de l'information sous la conduite du régulateur des médias, le Conseil supérieur de la liberté de communication pour mettre en œuvre des réformes nécessaires pour adapter notre cadre juridique et institutionnel aux évolutions du paysage médiatique», a précisé le ministre de la Communication Thierry Lézain Mougalla. L'édition 2026 de la Journée mondiale de la liberté de la presse, placée sous le thème: «Façonner un avenir en paix, promouvoir la liberté de la presse, pour les droits humains, le développement et la sécurité», intervient dans un contexte mondial marqué par un recul préoccupant de la liberté d'expression et une augmentation des menaces contre les journalistes. Dans ce tableau, le Congo reflète à la fois des avancées réelles et des tensions persistantes. Pour le ministre Thierry Lézain Mougalla, «la presse, garante des droits humains et de la

démocratie, joue un rôle irremplaçable en ce qui consacre le droit des citoyens à l'information, renforce la transparence et à la redevabilité publique». La liberté de la presse, d'après le porte-parole du Gouvernement, apparaît plus que jamais comme un pilier essentiel des sociétés. «Sans presse libre et responsable, il ne peut y avoir ni paix durable, ni démocratie vivante, ni développement inclusif. A l'heure où le monde est traversé par des crises ou des enjeux multiples comme les conflits, la désinformation, les mutations technologiques qui sont au premier rang avec l'intelligence artificielle», a-t-il souligné, en rappelant le rôle de la presse dans une démocratie. Si le Gouvernement lance un appel aux professionnels des médias pour «un journalisme éthique, rigoureux et responsable», ce même appel vise aussi les autorités publiques, «pour un dialogue permanent et fécond avec la presse». Instituée par les Nations Unies et gérée sous l'égide de l'UNESCO, la Journée mondiale de la



Thierry Lézain Mougalla libérant le message du Gouvernement



Une vue de vente des journaux

liberté de la presse a pour objectif principal de rappeler à tous les Etats, leur devoir fondamental et impérieux de garantir la liberté d'expression et d'information sur le territoire sous leur juridiction.

Pour l'institution mondiale, «la liberté d'expression constitue un levier fondamental pour bâtir des sociétés de l'information juste, résiliente et pacifique».

Philippe BANZ

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA  
NOTAIRE A POINTE NOIRE ARRONDISSEMENT I  
CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE  
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11  
EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

IMPOSSIBILITE PRISE FONCTIONS PRESIDENT  
NOUVELLEMENT NOMME  
MAINTIEN ANCIEN PRESIDENT DEMISSIONNAIRE

OGP ENERGIES (E-OGP)  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL  
VARIABLE  
AU CAPITAL DE 141.080.000 FCFA  
SIEGE SOCIAL: QUARTIER RAFFINERIE 2EME  
CAMP, ARRONDISSEMENT N°5 MONGO MPOUKOU  
BP: 1454 POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)  
RCCM CG-PNR-01-2019-B16-00012

Par assemblée générale ordinaire du 02 février 2026, reçue en dépôt par Maître **Gabrielle DE KODIA**, assemblée et Procès-verbal de dépôt enregistrés à POINTE NOIRE CENTRE, les associés de la société **OGP ENERGIES** ont décidé de maintenir Monsieur Constant TSOUZA aux fonctions de Président de la société; Monsieur **Félix ITOUA-KONGA**, nommé nouveau Président par assemblée générale mixte du 25 décembre 2025, en remplacement de Monsieur **Constant TSOUZA**, et dont le mandat devait commencer le 02 février 2026, a déclaré ne plus pouvoir honorer son mandat. Monsieur **Constant TSOUZA**, a alors accepté son maintien comme Président de la société, pour une durée indéterminée.

Accusé de dépôt de ladite assemblée au Greffe du tribunal de commerce de POINTE NOIRE, le 30/04/26, sous N° de dépôt **CG-PNR-01-2026-D-00321**. Le RCCM a été modifié en conséquence le 30/04/26. N° de la formalité au registre d'arrivée: **CG-PNR-01-2026-M-07843**.

Pour insertion légale.

### DÉBAT DE CAFÉ PHILO

## La vérité est relative en fonction des cultures et des contextes

L'Institut français du Congo (IFC) a organisé, samedi 25 avril 2026 à Brazzaville, un débat dans le cadre de Café philo sur le thème «La vérité: existe-t-elle en dehors de notre perception?». Ce débat a été animé par Dimitri Ovenanga-Koumou, Dr en philosophie, enseignant-chercheur à l'université Marien Ngouabi. La conclusion a interrogé: la vérité est-elle universelle ou subjective? Peut-on dire que la vérité est relative en fonction des cultures et des contextes? Quel rôle joue la vérité dans les relations humaines?



Dimitri Ovenanga-Koumou, pendant la présentation du thème



Une vue de l'assistance

Pour le conférencier «la vérité se joue entre deux couples. Le premier couple, c'est le sujet et sa pensée. Le deuxième couple, c'est l'objet et son sens. Il y a vérité lorsqu'il y a adéquation entre la pensée du sujet et le sens ou l'être de l'objet. S'il y a déphasage entre la pensée du sujet et l'être de l'objet, dans ce sens, il n'y a pas de vérité». En philosophie, la vérité n'est qu'un idéal, puisqu'elle n'est jamais trouvée, on ne l'atteint jamais, elle s'inscrit toujours dans l'horizon. Le philosophe allemand Nietzsche, qualifie les chercheurs de la vérité de tristes chevaliers de la triste figure. Pour lui, on ne peut en aucune manière la trouver, puisqu'elle n'est que notre propre perception, a dit Dimitri Ovenanga-Koumou. Dans son message à l'endroit du

grand public, le conférencier a souligné que «même si la vérité n'est pas trouvée, il ne faudrait pas que chaque conscience se lasse. Il faudrait que chacun soit à la mesure de ses moyens, à la mesure du degré inférieur ou supérieur de son intelligence, puisqu'en cherchant la vérité, on essaie de dire ce que l'on pense, puisque la connaissance n'est jugée que par le degré de la vérité qu'on trouve».

Le débat a regroupé des enseignants de philosophie, des étudiants et des personnes de divers horizons intéressés aux questions de philosophie.

Philippe BANZ

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

### ANALYSE SUR LA GESTION DU TEMPS

## Savoir utiliser le temps relève du pragmatisme

La notion du temps: doit être de rigueur à cause du retard que nous avons accumulé depuis longtemps. Cela permet de hâter le processus de développement. Les Anglo saxons que l'on considère de par le monde comme étant les maîtres de l'art du pragmatisme disent avec leur flegme habituel dans la langue de Shakespeare, s'agissant de l'utilisation du temps: «Time is money, le temps c'est de l'argent». Et tout le monde l'a bien compris, le temps c'est de l'argent. Lorsque le temps est bien géré, cela peut apporter des gains appréciables au pays. Pour bien saisir la complexité de ce phénomène, force est de reconnaître que le temps est sans aucun doute l'une des plus importantes composantes de notre existence car, c'est la vie devant soi: cette vie est faite d'activité et de repos.

Chaque jour, certains membres de notre entourage proche et lointain n'ont cessé que le refrain temps aux lèvres: ... je n'ai pas le temps; j'ai perdu mon temps; je cours après le temps... etc. Gérer le temps ne consiste pas seulement à faire en



Horloges indiquant l'heure pour le respect du temps

sorte que notre entourage puisse exécuter, une quantité de travaux toujours plus importante. Il faut aussi que toutes les éventualités soient examinées et que les projets, propositions et phases d'exécution soient programmées en temps et en heure. Un dirigeant dispose de quatre ressources principales pour mener à bien sa tâche: le personnel, l'équipement, l'argent et le temps. Le temps est irremplaçable et l'une des tâches du dirigeant les plus contraignantes, consistera à régler son emploi du temps comme celui de ses collègues et patrons. Son but ne doit pas seulement être d'accroître le nombre et la qualité des travaux, il doit également consister à lui assurer qu'il réalise une carrière optimale, c'est-à-dire, en fait, que cette part de sa vie est consacrée à la réalisation d'objectifs

personnels et professionnels. Le dirigeant ayant des responsabilités familiales doit employer et planifier judicieusement le temps. Certaines études montrent qu'un dirigeant d'entreprise efficace utilise à peu près son temps d'activité de la manière suivante: réflexion 10 %, lecture 10 %, résolution des problèmes 15 %, planification déléguée 15 %, téléphone 20 %, et réunion prévue 30 %. Lorsque le temps est bien géré, cela apporte des gains appréciables à l'entreprise. A noter qu'à force d'être toujours en retard, de toujours tout remettre au lendemain, certaines personnes finissent par se rendre la vie impossible. Le temps est un outil au service de la réussite en rapport avec certains aspects de notre vie.

Philippe BANZ



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE  
PRIMAIRE SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION  
PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE  
L'ÉDUCATION POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS



PROGRAMME TRESOR  
UNITE DE GESTION DU PROJET

## AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

### Acquisition d'un groupe électrogène pour le Programme TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Éducation pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'acquisition d'un groupe électrogène pour le Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement» de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée.

En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité:

- Leur dossier fiscal à jour;
- Leur numéro d'Identification Unique (NIU);
- Le Registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM);
- Un certificat de non-faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante: [ugptresorcpm@gmail.com](mailto:ugptresorcpm@gmail.com)

6. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. La livraison des fournitures se fera au siège de l'Unité de gestion du Programme TRESOR;

**Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.**

7. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'an-

nuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

8. Les offres sous plis fermé portant la mention «Demande de cotation N°003/MEPPSA/TRESOR-UGP/CF/F/2026 relative à l'acquisition d'un groupe électrogène pour le Programme TRESOR», devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **19 mai 2026 à 14 h00** en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture des plis aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 14h30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante: **Unité de Gestion du Programme TRESOR sise rue Isaac LOCKO derrière l'ambassade des USA, Brazzaville, Téléphone: (+242) 06 650 52 13 / 06 951 36 62; Adresse électronique: [ugptresorcpm@gmail.com](mailto:ugptresorcpm@gmail.com)**

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

**Arsène Harold BOUCKITA**



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE,  
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION  
PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION  
POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS  
PROGRAMME TRESOR  
UNITE DE GESTION DU PROJET



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°006/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

### Recrutement de quatre (04) chauffeurs pour le Programme TRESOR

#### 1. Contexte et justification

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Système Éducatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de **Recrutement de quatre (04) chauffeurs pour le Programme TRESOR.**

#### 2. Description des tâches

Sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision du Responsable administratif financier et comptable, les chauffeurs effectueront les tâches suivantes:

- Conduire les véhicules du projet qui leur seront affectés pour les activités du projet nécessitant un déplacement;
- Se tenir à la disposition du personnel du projet pour les déplacements occasionnés par le service;
- Tenir à jour les documents de suivi du véhicule mis à sa disposition;
- Procéder à l'approvisionnement des véhicules en carburant conformément aux instructions données;
- Entretenir régulièrement les véhicules placés sous leur responsabilité;
- Anticiper toutes difficultés techniques et les signaler rapidement en cas de survenance;
- S'assurer que les véhicules disposent de pièces prévues par la réglementation;
- Réaliser les tâches appropriées en cas d'accident;
- Assurer la surveillance des réparations des véhicules;
- Accomplir toutes tâches qui peuvent leur être confiées en rapport avec leur fonction.

#### 3. Profil du candidat

Le chauffeur devra avoir le profil suivant:

- Avoir un permis de conduire minimum catégories A, B et C.
- Justifier d'un minimum de cinq (05) ans d'expérience

générale en qualité de chauffeur dans un environnement professionnel, dans l'utilisation de véhicules de type berline et 4x4;

- Justifier d'une expérience de missions effectuées à l'intérieur de la République du Congo dans le cadre professionnel des entreprises publiques ou privées;
- Avoir des connaissances minimales en mécanique/électricité automobile afin d'être apte à effectuer des réparations mineures sur les véhicules le cas échéant;
- Avoir une connaissance géographique de la République du Congo;
- Avoir une bonne connaissance des règles de conduite et de sécurité routière;
- Avoir la maîtrise de la langue française (parlé et écrit).

#### NB:

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat  
- Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

#### 4. Durée et lieu de la mission

- Les Chauffeurs seront recrutés pour une durée d'un an renouvelable avec une période d'essai de six (6) mois.  
- La prorogation de leur contrat ne pourrait intervenir que si leurs performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du Projet. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'interventions du Projet à l'intérieur du pays.

#### 5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de février 2025).

Elle se déroulera en deux (2) phases: (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus; (ii) une phase de sélection pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

**NB:** Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de **9 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous:**

**Unité de Gestion du Programme TRESOR, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, Brazzaville, Téléphone: (+242) 06 821 83 83 / 06 951 36 62; Adresse électronique: [ugptresorcpm@gmail.com](mailto:ugptresorcpm@gmail.com)**

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française et portant clairement la mention «**Recrutement de quatre (04) chauffeurs pour le Programme TRESOR**», peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus au plus tard le 19 mai 2026 à 16h00 (heure locale). Le dossier de candidature devra contenir les documents suivants: (i) une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet TRESOR; (ii) un curriculum vitae détaillé à jour; (iii) un certificat de nationalité; (iv) un casier judiciaire datant de moins de trois mois; (v) une copie du permis de conduire; (vi) une copie certifiée du diplôme minimum requis; (vii) les copies des attestations de travail justifiant les qualifications

**NB:** Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

**Arsène Harold BOUCKITA**

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Le ministre d'Etat Pierre Mabiala se veut rigoureux dans l'exécution du projet de société**

Nommé le 24 avril 2026, le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et du dialogue social Pierre Mabiala a pris officiellement ses fonctions mardi 28 avril après la cérémonie de passation de service entre lui et le ministre d'Etat intérimaire sortant, Alphonse Claude N'silou. C'était en présence des représentants de la Présidence de la République, de la Primature et du Secrétaire général du Gouvernement. Dans un ton ferme, le nouveau chef de la Fonction publique s'engage avec rigueur dans la mise en œuvre effective du projet de société du Président de la République.

Tout a commencé par des instants de recueillement en mémoire du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique Firmin Ayessa, rappelé à Dieu le 17 février 2026. Le ministre d'Etat N'silou a salué la mémoire de ce commis de l'Etat qui, selon lui, serait certainement encore à la tête de ce département ministériel. Après, a suivi la lecture du décret portant nomination des membres du Gouvernement pour le nouveau quinquennat du Président de la République Denis Sassou Nguesso.

La présentation des dossiers et la signature du procès-verbal de passation de service ont constitué les temps forts de cette cérémonie qui marque ainsi la continuité du service public.

A propos des dossiers à suivre, c'est le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique sortant, Christian Aboké-Ndza qui les a présentés. Au cours des cinq dernières années, a rappelé le directeur de cabinet, la Fonction publique a bâti une stratégie visant à répondre aux défis de modernisation de l'administration congolaise. Au cours de la période 2021-2026, le ministère a exécuté des projets structurants visant outre la modernisation de la Fonction publique, la mise en place d'un nouveau cadre juridique du monde du travail en vue, non seulement de la simplification



Les ministres d'Etat Pierre Mabiala et Alphonse C. N'silou pendant la passation

des formalités et des procédures administratives, mais également du renforcement du droit du travail au Congo, afin de faire de l'administration un instrument au service de la dynamisation de l'économie congolaise. «De la situation de contrat de marchés, 14 projets de construction et de réhabilitation des directions départementales du travail et de la fonction publique ont été engagés... Le nouveau statut général de la fonction publique a été adopté par le Parlement, puis promulgué par le Président de la République en août 2022», a rappelé Christian Aboké-Ndza. Parmi les actions entreprises ces cinq ans passés, on note également l'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat lancé en décembre 2022, dans le but de maîtriser les effectifs des agents. Au terme de deux premières phases, 60 000 agents civils ont été enrôlés et 10 000 enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'Enseignement général. Il reste à enrôler les agents évoluant dans les missions diplomatiques et consulaires du Congo, les nouvelles recrues et les retardataires. L'emploi des jeunes demeurant au cœur des politiques publiques, de 2021 et 2025, 40 000 jeunes ont intégré la fonction publique.

Pierre Mabiala a remercié le Président de la République pour la confiance renouvelée sur sa personne. Puis, il a salué la mémoire de son prédécesseur, feu ministre d'Etat Firmin Ayessa pour

le travail abattu au sein de ce département. Pour ce quinquennat, il entend faire avancer avec détermination les chantiers amorcés par son prédécesseur. «En prenant la tête de ce ministère, je mesure dès à présent le poids de cette responsabilité dont je prends l'engagement d'assumer avec force, rigueur, loyauté, fidélité, dévouement et sans faux fuyant. Je me montrerai particulièrement rigoureux et exigeant dans la mise en œuvre effective du projet de société du Président de la République intitulé: «Accélération de la marche vers le développement dans le secteur qui est le mien», a-t-il promis.

Il a signifié, en outre, qu'il conduira son action en associant toutes les compétences à la tâche, afin de relever dans la rigueur, le travail acharné le service public équitable et bien rendu. Pour parvenir aux résultats escomptés, le ministre d'Etat a préconisé quelques actions: «la tenue régulière des conseils de discipline dans toutes les administrations publiques, la réalisation des contrôles systématiques dans les administrations publiques, la réforme du code du travail, le renforcement de la coopération avec l'Organisation internationale du travail (OIT), la tenue régulière des sessions du comité national du dialogue social...», a-t-il annoncé, en réitérant son engagement assuré dans la lutte contre les comportements déviants en milieu professionnel.

E.M.-O

SECURITE SOCIALE

**Ebouka-Babackas s'inscrit dans la continuité**

Au ministère de la Sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale la cérémonie de passation de service a eu lieu mardi 28 avril 2026 entre le ministre sortant Alphonse Claude N'silou et le ministre entrant Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Sous le regard des représentants de la Présidence, de la Primature et du Secrétaire général du Gouvernement.



Poignée de main entre les ministres Ebouka-Babackas et N'silou après la passation

Prenant les commandes du département de la Sécurité sociale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas inscrit ses urgences et priorités dans la poursuite de l'œuvre entamée par son prédécesseur feu ministre d'Etat Firmin Ayessa. Il s'agit pour elle de dissiper les insuffisances de la protection sociale au Congo. En s'inspi-

rant du constant du président de la République extrait de son projet de société selon lequel le système de protection sociale congolais comportes des insuffisances, le ministre de la Sécurité sociale s'aligne sur la voie de l'amélioration, en assurant de poursuivre

et finaliser les réformes en gestation pour mieux traiter les allocations des prestations sociales servies par la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNCS) rendre véritablement opérationnelle le régime de l'Assurance maladie

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**Adieu le PALE, bienvenu le PRRMS**

Le ministère de la Coordination des infrastructures de développement et de l'aménagement du territoire et sa Délégation générale aux grands travaux (DGGT), en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) a organisé le 30 avril 2026 à Brazzaville une rencontre réunissant l'ensemble des parties prenantes du Programme de drainage des eaux pluviales de Brazzaville-phase 2. Cette rencontre a permis de restituer les résultats du Plan d'action de libération des emprises (PALE) et de lancer officiellement le Programme de restauration et de renforcement des moyens de subsistance (PRRMS) marquant une étape charnière dans la mise en œuvre du projet «drainage des eaux pluviales de Brazzaville-phase 2».

Mis en œuvre par le Gouvernement congolais sur un financement de 40 669 334 00 FCFA, soit 62 millions d'euros de l'Agence française de développement (AFD), le Programme drainage des eaux pluviales de Brazzaville répond à un enjeu majeur d'aménagement urbain: la réduction durable des inondations, de l'insalubrité et des phénomènes d'érosion qui affectent significativement les conditions de vie des populations de la capitale.

C'est l'expert MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) international chef de mission Magloire Tina qui a présenté les résultats du PALE. La Phase 2 du programme concentre ses interventions sur l'aménagement de la rivière Tsiémé qui arrose les arrondissements 5 (Ouenzé) et 6 (Talangai) sur un linéaire de 4,013 km, avec pour objectif d'améliorer la résilience urbaine et de sécuriser les zones densément peuplées. Phase déterminante préalable aux travaux, le Plan d'action de libération des emprises (PALE) a démontré une forte capacité d'adaptation face à la complexité des enjeux fonciers et sociaux. Initialement prévu pour 575 ménages, le processus de recensement a finalement permis d'identifier 804 ménages affectés, soit une augmentation de 40 % par rapport aux prévisions initiales, traduisant une approche inclusive et rigoureuse n'excluant aucune catégorie de population. À ce jour, 754 ménages ont été indemnisés pour un montant total de 3,5 milliards FCFA, tandis que 748 ménages sur 804 ont libéré l'emprise du projet, représentant un taux d'exécution de 93 %. Par ailleurs, 236 ménages vulnérables ont été identifiés et bénéficient d'un accompagne-

associé à la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU)... Pour atteindre ces objectifs, elle a misé sur l'expertise et le dévouement de tous ses collaborateurs. La ministre Ebouka-Babackas a souligné et apprécié le travail



Une vue des participants pendant la rencontre

ment spécifique. Le mécanisme de gestion des plaintes affiche un taux de résolution de 97 %, contribuant à maintenir un climat social apaisé. Les 44 dossiers restants font l'objet d'un dispositif de sécurisation via la mise en place d'un compte séquestre, conformément aux exigences de la Norme environnementale et sociale n°5 de la Banque mondiale. La libération des emprises

Mme Cléo Loussouarn, responsable Equipe projet eau et assainissement à l'AFD a salué la bonne collaboration qui caractérise l'Etat et ses différents partenaires internationaux et nationaux. Elle a rappelé que le projet de drainage des eaux pluviales de Brazzaville, Phase 2, a permis d'améliorer durablement les conditions de vie des riverains de la Tsiémé. Doté d'un budget de 3,16 mil-



Les parties prenantes posant pour la postérité

a démarré en juillet 2024 et s'est achevée en février 2026.

**Le PRRMS est lancé**

Avec le lancement de la phase 3, à savoir le PRRMS, le plan d'action de réinstallation (PAR) amorce une transition stratégique: il ne s'agit pas seulement de compenser les pertes causées dans les explosions du 4 mars, mais également de renforcer durablement les capacités économiques des ménages affectés. «Aujourd'hui, nous ne célébrons pas seulement le lancement du PRRMS, mais nous célébrons aussi une promesse tenue et une vision qui prend corps. Le PRRMS que nous lançons aujourd'hui marque le passage à la troisième phase et la dernière du PAR. Ce programme représente la dimension la plus noble de notre mission qui consiste à placer les citoyens au cœur de l'infrastructure», a souligné Jean François, représentant le directeur général de l'AFD. Il a félicité la bravoure des populations de l'arrondissement 5 Ouenzé des quartiers 505 et celles de l'arrondissement 6 Talangai des quartiers 601, 602, 603, 604 et 606 qui ont accepté de se séparer de leur milieu de vie.

lions d'euros (environ 2 milliards FCFA), le PRRMS cible 410 ménages éligibles. À ce jour, 340 ménages, soit 83 % ont déjà confirmé leur adhésion aux dispositifs proposés, traduisant une appropriation rapide du programme. Deux axes complémentaires sous-tendent sa stratégie: le développement des activités génératrices de revenus (AGR): 238 initiatives ont été identifiées, majoritairement orientées vers le commerce de proximité soit 76,6 %, en cohérence avec les dynamiques économiques locales des quartiers 58 et 58 bis de Ouenzé et 601, 602, 603, 604, 605 et 606 de Talangai et le renforcement des compétences professionnelles: 102 formations qualifiantes sont prévues dans des secteurs de la conduite automobile (47,2 %), la couture-confection (11,1 %) ainsi que la coiffure-esthétique et la menuiserie (8,3 %) chacune. Le développement urbain ne peut être durable sans inclusion sociale, le Programme de restauration et de renforcement des moyens de subsistance ouvre la voie à la reconstruction des trajectoires économiques des populations affectées, dans une logique de développement inclusif et durable.

Ramelyne MABELLE (Stagiaire)

dit, une manière de saluer la mémoire de cet illustre disparu.

Germaine NGALA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

**ACTION HUMANITAIRE**

**Rencontre intergénérationnelle à la Maison des seniors Kambissi**

La Maison des seniors Kambissi (MSK), située à Mfilou, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville a reçu la visite conjointe, jeudi 30 avril 2026, de la Fondation Génération Espoir du Pays et des élèves de l'École américaine du Plateau des 15 ans. Cette visite s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la Fondation dirigée par le Dr Roland Silver Malonga et la Fondation Congo assistance (FCA), promotrice de cette structure d'accueil pour personnes âgées.



Pendant la remise de kits

Conduite par Borgia Lekibi, coordonnateur culturel de cet établissement scolaire, la délégation comprenait des élèves, des encadreurs ainsi que des représentants de la fondation. Du côté de la Fondation Congo assistance, l'accueil a été assuré par Murielle Pella, assistante sociale et chargée des relations publiques à la MSK. Au-delà du caractère symbolique de la visite, les hôtes du jour ont apporté plusieurs kits composés de produits de première nécessité, eau potable, savons, huiles, les céréales, eau de javel, entre autres, ont été remis aux pensionnaires. Ce geste solidaire traduit la volonté de matérialiser l'accord de partenariat liant les deux fondations, comme l'a expliqué Borgia Lekibi: cette initiative vise à concrétiser un engagement pris quelques mois plus tôt en faveur de l'accompagnement des personnes vulnérables. Mais au-delà des dons, c'est surtout la qualité des échanges

qui a marqué cette journée. Les élèves, préparés en amont avec l'implication des parents sensibilisés à l'importance de l'action, ont engagé un dialogue direct avec leurs aînés. Curieux et sans détour, ils ont posé des questions profondes sur la vieillesse, la vie et l'avenir. Certains échanges ont suscité une vive émotion, allant jusqu'à larmes chez certains enfants, confrontés à la réalité du grand âge et de la fragilité humaine. Au nom des élèves, Chaloupe Monica, élève en classe de CM1 a souligné la portée symbolique de cette rencontre. Elle a salué les seniors comme «*mémoire, histoire et richesse*» de la société, tout en leur témoignant respect et affection. Les encadreurs pédagogiques ont, quant à eux, insisté sur la dimension éducative de l'initiative. Franck Mounkassa, responsable pédagogique a dit qu'il s'agissait d'une mise en pratique des valeurs enseignées aux élèves, notamment l'altruisme, la solidarité et le respect des personnes âgées.

Les témoignages recueillis auprès des élèves traduisent l'impact de cette immersion. L'un d'eux évoque une «*leçon de vie*» transmise par les pensionnaires, insistant sur leur résilience face aux épreuves et leur capacité à rester reconnaissants malgré les difficultés. Un autre élève s'est dit profondément touché par les conditions de vie de certains seniors, exprimant le souhait de les voir retrouver santé et dignité. Du côté des enseignants, cette activité est perçue comme un levier essentiel pour développer chez les apprenants le sens de la responsabilité sociale et de l'empathie, en les confrontant directement aux réalités humaines. La visite à la Maison des seniors Kambissi a constitué un véritable moment de transmission intergénérationnelle, renforçant le lien social et rappelant l'importance de valoriser les aînés dans la construction d'une société solidaire.

Gaule D'AMBERT

**HANDICAP**

**Les associations félicitent Denis Sassou Nguesso et s'engagent pour l'inclusion**

Agir ensemble pour les enfants handicapés (A2EH) et les associations des personnes vivant avec handicap ont organisé samedi 2 mai 2026, une cérémonie de congratulations à Denis Sassou Nguesso, à la suite de sa réélection à la magistrature suprême. Placée sous l'égide de Joël Annièle Poaty Tchibinda, 2<sup>e</sup> secrétaire permanente du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH), cette rencontre a réuni plusieurs acteurs engagés dans la promotion de l'inclusion sociale.



Photo de famille

Dans un contexte marqué par la consolidation des institutions, les participants ont salué une réélection qu'ils considèrent comme porteuse de continuité et d'espoir pour les personnes vivant avec handicap. A l'ouverture de cette cérémonie, Joël A. Poaty Tchibinda a insisté sur la portée symbolique et politique de cet événement: «*Cette réélection consacre une dynamique à laquelle les personnes vivant avec handicap ont pleinement contribué*», a-t-elle dit. Elle a également rappelé les avancées enregistrées ces dernières années, notamment sur le plan législatif, en mettant en lumière la loi 2025 relative à la Promotion et à la protection des droits des personnes vivant avec handicap, qu'elle a présentée comme «*un levier fondamental pour bâtir une société plus équitable et inclusive*». Pour elle, l'inclusion ne doit plus être un principe abstrait, mais une

réalité concrète perceptible dans les politiques publiques. Intervenant à son tour, Jean Pierre Omombé, conseiller au CCPVH a inscrit la cérémonie dans une double démarche de reconnaissance et d'engagement. «*Il s'agit, pour nous, de féliciter le Chef de l'État pour cette brillante réélection, mais également d'exprimer nos attentes quant à la mise en œuvre effective de son projet de société*», a-t-il déclaré. Pour lui, la réélection du Président de la République ouvre de nouvelles perspectives pour l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec handicap. Il a souligné l'importance de garantir leur présence au sein des institutions publiques, conformément aux dispositions légales en vigueur: «*La participation des personnes vivant avec handicap à la vie institutionnelle constitue désormais une exigence*

«*incontournable*», a-t-il rappelé. Au-delà des discours, la cérémonie a permis de réaffirmer l'adhésion des organisations précitées à la vision politique portée par le Chef de l'État, notamment à travers l'orientation stratégique «*Accélérons la marche vers le développement*». Cette adhésion s'accompagne d'une volonté de renforcer les actions en faveur de l'éducation inclusive, de l'accessibilité des infrastructures et de la protection des enfants vivant avec handicap. Les participants ont lancé un appel collectif à l'action, articulé autour de trois priorités: promouvoir l'accessibilité, garantir l'égalité des chances et consolider une République inclusive. «*L'inclusion commence à l'école et se poursuit dans toutes les sphères de la vie sociale*», a rappelé Joël Annièle Poaty Tchibinda.

Gaule D'AMBERT

**JUSTICE ET DROITS HUMAINS**

**Une ONG dénonce des irrégularités dans une affaire de succession et interpelle la justice**

Le programme d'assistance juridique pour l'égalité en droit (PAJED) accuse un huissier de justice d'abus dans la gestion d'une succession et critique une décision judiciaire controversée. L'organisation appelle à des enquêtes approfondies et à des réformes pour garantir une justice plus transparente.



Les responsables de PAJED

Le PAJED a tenu une conférence de presse le 23 avril 2026 à Brazzaville pour dénoncer ce qu'il considère comme de graves irrégularités dans la gestion de la succession de feu Adel Barayo, une femme d'affaires congolaise. Dans cette affaire, il s'est constitué partie civile et affirme vouloir faire toute la lumière sur la gestion des biens laissés par la défunte, notamment des parcelles et autres biens immobiliers. Au centre des accusations figure Jérôme Gérard Okemba Ngabondo, désigné comme séquestre judiciaire. Selon le PAJED, son rôle devait se limiter à la conservation des biens jusqu'à la fin du litige. Mais l'organisation estime qu'il aurait outrepassé cette mission en engageant des dépenses et en réalisant des opérations contestées. «*Quand Maître Okemba est désigné comme séquestre judiciaire, ses actions échappent au contrôle du ministère public. Face à certaines contestations,*

un audit a été demandé par le tribunal de Talangai. Cet audit a révélé un déficit de 78 millions de francs CFA non justifiés. On nous a aussi présenté des factures surchargées», explique Devy Mercia Oyoukou, responsable monitoring et documentation. Le PAJED se dit également préoccupé par une ordonnance de non-lieu rendue par un cabinet d'instruction du tribunal de grande instance de Brazzaville. L'organisation estime que cette décision ne permet pas d'établir clairement les responsabilités et appelle les autorités judiciaires à diligenter une enquête. Pour Albertha Alain Locko, responsable communication et affaires juridiques du PAJED, il est temps d'agir: «*Nous voulons que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Nous demandons à l'inspection générale des juridic-*

tions d'identifier les magistrats impliqués, d'examiner les décisions rendues et de traduire les responsables devant le Conseil supérieur de la magistrature». À travers cette affaire, le PAJED dénonce des dysfonctionnements plus larges dans la gestion des successions au Congo. L'organisation appelle à plus de transparence, à un meilleur contrôle des mandataires judiciaires et à des réformes pour renforcer la confiance du public dans la justice. Le PAJED est une organisation de la société civile engagée dans la défense des droits de l'homme. Il se présente comme un acteur de veille citoyenne sur les questions de justice.

Christevie OBA et Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaires)

**MAIRIE DE TALANGAI**

**Fête du 1er mai : renforcer la cohésion et l'efficacité administrative**

C'est dans une atmosphère conviviale que l'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai, Privat Frédéric Ndéké, a réuni ses agents pour commémorer la Journée internationale des travailleurs. C'était, vendredi 1<sup>er</sup> mai 2026, autour d'un repas de fraternité pour renforcer la cohésion et l'efficacité administrative. Inscrite au programme d'activités de cette mairie, cette journée a été également marquée par une double dimension pédagogique et festive.



Privat Frédéric Ndéké



Une vue partielle des travailleurs de la Mairie de Talangai  
misme avec lequel le travail s'effectue. Il les a invités à garder le cap, avant de leur rappeler que la mairie est le miroir de l'arrondissement, et que chaque acte d'un agent compte. Il a rendu un hommage à ceux qui bâtissent quotidiennement le visage de Talangai, tout en précisant que la fête du travail est, avant tout, le point de départ d'un service public toujours plus proche des usagers.

A.-P. M.

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

## Jean Claude Gakosso revient, et succède à Lydie Pongault

C'est dans une atmosphère rythmée par les sons des groupes traditionnels et de la "diatance" des sapeurs de Brazzaville que s'est déroulée la cérémonie de passation de service entre la ministre sortante de l'Industrie culturelle, Lydie Pongault, et Jean-Claude Gakosso, ministre entrant. C'était en présence d'André Patient Bokiba, conseiller du Président de la République, chef du département de la Culture, mais également de Philippe Kanga, conseiller du Premier ministre, chef de département culture, arts, sports, loisirs et éducation physique, et d'Ange Bango, directeur juridique au Secrétariat général du gouvernement.

Félicitant la ministre Lydie Pongault pour le travail abattu, Jean-Claude Gakosso qui revient à la tête d'un département ministériel qu'il a géré de 2002 à 2015, s'est dit résolu de poursuivre l'œuvre



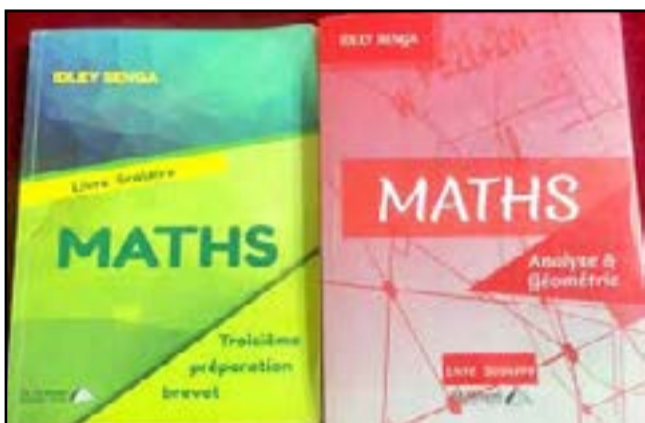
Poignée de main entre Lydie Pongault et Jean-Claude Gakosso gouvernementale sur la redynamisation de la vie culturelle, de la sauvegarde et la promotion du patrimoine touristique. «Nous allons travailler avec abnégation dans la poursuite du travail qui a été fait pendant cinq ans par Madame la ministre que je salue très chaleureusement. Cette fois-ci, il y a la combinaison des énergies dont ces énergies juvéniles du ministre délégué, Prince Bertrand Bahamboula. Nous allons travailler la main dans la main dans le sens indiqué par le Président de la République pour

le bien commun, pour le bien de la multitude», a-t-il souligné. La ministre Lydie Pongault a, pour sa part, adressé ses remerciements au Président de la République et au Premier ministre pour la confiance pendant les années passées à la tête de ce ministère. Elle a félicité la nomination de son collègue à ce poste, en lui souhaitant pleins succès dans la poursuite de l'action gouvernementale dans ce secteur.

PUBLICATION

## Nouveau manuel de mathématiques pour les élèves et étudiants

La salle de conférence de l'institut français du Congo a abrité vendredi 24 avril 2026 à Brazzaville, une conférence de presse consacrée à la présentation officielle d'un nouveau manuel de mathématiques. Elle était animée par le Dr Hitley Sengue, enseignant chercheur et auteur de l'ouvrage. La rencontre a réuni inspecteurs pédagogiques, chefs d'établissements, enseignants et étudiants.



Les couvertures des deux livres de mathématiques

Cette rencontre a été l'occasion pour l'auteur de présenter ses deux ouvrages, l'un compte 204 pages et l'autre 470 pages. Ces ouvrages ont pour objectif, de faciliter la compréhension des mathématiques notamment aux élèves de 3<sup>e</sup>, terminales C et D et même aux étudiants qui ont pour vocation de se préparer aux concours CAPS Mathématique car ces livres vont intégrer le programme scolaire congolais a dit le docteur Hitley Sengue: «Les mathématiques on ne les invente pas. La chose à faire, c'est de bien comprendre son cours pour ceux qui vont encore à l'école, si on est en face des cours, il faut essayer de faire les liens et l'exercice qui est présenté». Interrogé sur les classes d'examen, l'auteur pense que ces classes méritent une concentration «Les mathématiques sont les sciences qui se travaillent tous les jours puisque vous augmentez en attitude, c'est le potentiel des vertiges qui s'augmente», a-t-il affirmé.

L'ouvrage propose des cours détaillés, des méthodes de résolution, des exercices gradués et des sujets d'examen corrigés conformes aux exigences de la DEC (Direction des examens et concours) et du CAMES (Conseil africain et Malgache pour enseignement supérieur). Le docteur Sengue a précisé

que l'ouvrage vise à démystifier les mathématiques. Cette discipline reste redoutée par de nombreux élèves. Il a appelé à une nouvelle culture scientifique fondée sur la pratique et la logique, dès le collège. La réussite ne dépend pas uniquement du manuel, c'est la raison pour laquelle l'auteur prévoit une tournée de formation des enseignants dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Oyo dès le mois de mai.

Le directeur de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP), Augustin Nombo présent à la cérémonie, a salué l'initiative. Il a annoncé que le ministère de l'enseignement étudiera l'homologation du manuel pour les établissements publics. A signaler que cet échantillon d'ouvrages est publié aux éditions Saint-Honoré de Paris, en France. Le prix varie entre 10000 et 5000 F CFA. Ils sont vendus également sur internet, notamment par Amazone.

Noémie OSSALE ONDOUMA (Stagiaire)

LITTÉRATURE

## Un roman entre mémoire intime et fractures diasporiques

(Suite et fin)

L'auteur y célèbre une relation maternelle indéfectible, décrite comme «unique et inconditionnelle», capable de transcender la mort elle-même. L'écriture devient alors un acte de résistance face à l'oubli, une tentative de maintenir vivante la présence de la mère à travers le langage. En définitive, L'amour inconditionnel d'une mère pour son fils se distingue par sa richesse thématique et sa densité réflexive. À la croisée du roman, de l'essai et du témoignage, il propose une lecture plurielle des réalités

africaines et diasporiques, tout en offrant une méditation universelle sur l'amour, la perte et la mémoire. Journaliste indépendant, Alban Mabiata Nsimba s'est déjà illustré avec un essai remarqué, La sorcellerie rabique en Afrique, dans lequel il analyse les mécanismes sociaux et psychologiques liés aux croyances occultes. Ce nouveau roman confirme une voix singulière, à la fois engagée et introspective, dans le paysage littéraire francophone contemporain.

Gaule D'AMBERT

MUSIQUE

## Fally Ipupa a livré deux concerts mémorables au Stade de France

La star de la musique congolaise Fally Ipupa a livré les 2 et 3 mai 2026, deux concerts hors du commun au Stade de France, le plus grand de la République française, à Saint-Denis, près de Paris. C'est une première pour un artiste africain francophone, de remplir ce stade deux soirées de suite, devant un total de 160.000 spectateurs réunis, à raison de 65.000 par concert, pour un événement qui a coïncidé avec ses vingt ans de carrière. Une fierté et des émotions de toute la diaspora congolaise dans l'Hexagone.



Fally Ipupa a réalisé un exploit historique et un record...

Deux heures trente de spectacle, des effets pyrotechniques en plein, des chorégraphies élaborées, des changements de costumes à répétition, des hits à n'en plus finir et une dizaine d'artistes invités sur scène à ses côtés: Youssou Ndour; Théodora en passant par Wizkid; Matt Pokora... Pour l'occasion, Fally Ipupa a mis les petits plats dans les grands. Dans l'ensemble et unanimement, pour les participants la fête a été belle. Fally Ipupa a rempli l'arène sportive.

Agé de 48 ans, et révélé par l'autre grande star de la musique congolaise, Koffi Olomidé, Fally Ipupa a livré pendant ces deux jours une prestation dans une ambiance volcanique. Il a permis une diversité de genre et de sons pour le grand bonheur du public. Surnommé "l'Aigle", le chef des Warriors, nom affectueux de ses fans et mélomanes, l'artiste a montré au monde de la musique ses qualités d'"ambianceur", et

d'homme aux sonorités qui vont au-delà du genre congolais. Un genre musical qu'il a inventé et qui mêle, rumba, afro-pop et rap RnB, qui manifestement plaît et convainc. Les statistiques sont éloquentes: 4 milliards de



... devant un total de 160.000 spectateurs réunis, à raison de 65.000 par concert

streams, 40.000 albums vendus et plus de 6,5 millions d'abonnés sur Instagram. Après avoir réussi ses concerts aux Stades des Martyrs à Kinshasa, Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, à la salle Défense Arena à Paris, et dans bien d'autres endroits, Fally Ipupa a récidivé au mieux au Stade de France, en hissant très haut la gloire et l'honneur de la musique de la République Démocra-

tique du Congo et du Bassin du Congo. Comme quoi, la rumba congolaise n'est pas morte, et elle continue à exister de génération en génération. Résultat, à la sortie du stade, le verdict a été sans appel parmi les spectateurs enthousiastes et les critiques. «Fally Ipupa est meilleur. Ces deux dates au Stade de France, c'est une fierté, mais également une grande victoire pour nous. Ce concert représente énormément de souvenirs. Mais, il y a aussi beaucoup d'émotion de voir autant de personnes remplir le Stade de France», a dit l'un d'eux.

Alain-P. MASSAMBA

ANNIVERSAIRE

## Félix Tshisekedi a rendu hommage à Papa Wemba

Dix ans après sa disparition tragique sur la scène du Festival des musiques d'Anumabo (FEMUA) à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est rendu le 24 avril 2026, au village Molokai, au quartier Matonge, dans la commune de Kalamu et siège du groupe Viva La Musica, pour rendre hommage à la mémoire de Papa Wemba, le "Roi de la rumba congolaise". Par ce geste, le Président Tshisekedi Tshilombo a tenu à marquer de manière symbolique l'héritage et l'œuvre de "Bokul".



Les participants posant au pied du monument de Papa Wemba

Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba, à l'état-civil Papa Wemba, est décédé sur scène à l'âge de 66 ans. Il n'était pas seulement un artiste légendaire aux multiples talents, mais également un chanteur-compositeur, interprète, arrangeur, chef d'orchestre et formateur d'idoles, à la voix perchée et suave qui a su faire connaître et imposer la rumba congolaise aux quatre coins de la planète, donnant

d'inoubliables concerts dans les salles prestigieuses. Ses engagements l'ont conduit à promouvoir la culture de la musique en Afrique et dans le monde, mais aussi à se faire le messager d'une culture de paix. Papa Wemba a encouragé la créativité et défendu le droit d'auteur des créateurs. A la demande de la RD Congo, l'Union africaine a instauré le 24 avril comme la Journée africaine de la musique pour immortaliser son œuvre. Officiellement inscrite au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2021 par l'UNESCO, la rumba congolaise, dont Papa Wemba était l'un des plus grands ambassadeurs et

dont il partageait les valeurs et les idéaux, a fait le tour du monde et continue à faire danser à tous les niveaux. Abidjan, la capitale économique ivoirienne n'est pas restée en marge de cet événement. Une cérémonie, d'hommage a été organisée par le Gouvernement, en présence des autorités culturelles congolaises, pour honorer la mémoire de Papa Wemba.

A.-P. MASSAMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

## OMNISPORTS

# La dégringolade du sport congolais se poursuit

L'élimination de tous les judokas aux derniers championnats d'Afrique tenus du 24 au 26 avril 2026 à Nairobi, au Kenya, en est l'illustration parfaite.

Le Congo est rentré bredouille des Championnats d'Afrique seniors (hommes et dames), qualificatifs pour les prochains Mondiaux qui auront lieu du 4 au 11 octobre de cette année à Bakou (Azerbaïdjan). Deux cent quarante-huit compétiteurs, venus de trente-cinq pays à travers le continent, ont pris part à la compétition organisée par le Kenya, que l'Algérie a dominée. Les Algériens se sont adjugés la première place au classement général en individuel, grâce à une belle récolte de médailles: quatre en or, une en argent et quatre en bronze. Tous les judokas congolais ont été éliminés.



Le président Francis Ata (à dr.) n'a pas eu la chance de voir les siens sur un podium

Aucune qualification pour les phases finales et zéro médaille au compteur malgré l'engagement et la combativité de nos athlètes. Le niveau était très relevé, et le Congo n'a pas réussi à s'imposer sur le tatami. Maigre consolation: Charly Mokili (-100 kg) et Amour Gédéon Ibata Okombi (-66 kg) ont approché les podiums en terminant chacun cinquième dans sa catégorie.

Le judo congolais a fait illusion dans les compétitions zonales et mineures, mais au niveau des seniors, faute de moyens financiers et de préparation adéquate, le retour sur terre a été brutal. Si l'on en croit une source crédible, cette compétition a mis en lumière aussi un problème majeur au sein de la délégation congolaise: l'absence d'un médecin pour assurer le suivi et la

prise en charge des athlètes. Les contreperformances à répétition, comme le fiasco au Kenya, soulignent les faiblesses structurelles de tout le mouvement sportif congolais. Combien d'assises du sport n'ont pas été organisées dans le pays? Et avec à la clé de très bonnes résolutions. Que sont-elles devenues? Elles dorment tout simplement dans des tiroirs au niveau des instances habilitées. Pis, les sportifs congolais sont découragés et n'ont aucune perspective. Beaucoup d'entre eux ont même abandonné le sport pour embrasser d'autres métiers plus rémunérateurs. Comment alors obtenir de bons résultats avec des sportifs à ce point démotivés? Là est toute l'équation que devront résoudre les autorités sportives nationales et les dirigeants des fédérations.

Franck SOUAPIBOU

## HANDBALL

## Canicule et buts à la pelle !

Le tournoi de gala organisé par la dynamique "Le réveil du handball congolais" est entré définitivement dans les habitudes des Brazzavillois. Ils étaient encore nombreux à en suivre la quatrième journée, dimanche 3 mai 2026 au Centre sportif et universitaire de Makélékélé, malgré la canicule du jour donnant l'impression de cuire dans un sauna.



La chaleur n'a altéré en rien l'enthousiasme des joueurs

La canicule peut, évidemment, effriter les capacités réelles des joueurs. Mais point de jérémiades, ils se sont sentis en joie. En tout cas, la chaleur n'a altéré en rien leur enthousiasme. Ils se sont donné à fond sur le terrain.

Bien que gesticulant sous le soleil, dirigeants et public y étaient pour savourer d'assez bonnes prestations, même si des équipes étaient comme amenées à enfoncer des portes ouvertes. On peut se féliciter du fair-play des uns et des autres. Chaque jour de compétition, la Dynamique, organisatrice du tournoi, fait de gros efforts pour satisfaire joueurs et dirigeants des clubs. Les rencontres démontrent l'engouement des équipes pour cette compétition qui les sort de plusieurs mois d'hibernation. Elles visent à maintenir la forme des joueurs et la cohésion des clubs. L'objectif à moyen terme est de préparer les équipes pour un grand tournoi national à Pointe-Noire. Qu'ont produit les rencontres de cette quatrième journée? Voici:

- Inter Club-Académie (SH): 28-21
- DGSP-Inter Club (SD): 29-24
- CF JSO-Tsongolaise (SH): 38-26
- Grain de sel-Renaissance (SD): 31-21
- BMC-ASOC (SH): 34-21

F.S.

## SOUVENIRS

## 19 ans de l'épopée d'Inter Club dames de 2007

En 2007, l'équipe féminine de handball d'Inter Club de Brazzaville remportait la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe dans la ville de Mahdia, en Tunisie. Dix-neuf ans après, samedi 25 avril 2026, les dirigeants de ce club multidisciplinaire ont commémoré ces instants de fête lors de matches de gala organisés au gymnase d'Ornano, en partenariat avec la dynamique "Le réveil du handball congolais".

Le sacre d'Inter Club dames en Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe est un événement historique majeur pour le handball congolais. Ce titre continental fut remporté à l'issue d'une finale totalement congolaise, aux dépens d'Abo-Sport, au terme d'une prolongation épique.

Il s'agit de la dernière victoire d'un club congolais de handball (tous genres confondus) dans cette compétition. Et du deuxième trophée continental d'Inter Club, après le titre de l'équipe masculine en Coupe d'Afrique des clubs champions remporté à Dakar, au Sénégal, en 1984.

Ce succès féminin, a souligné Djibril Mouyoki, président de la section handball d'Inter Club, avait largement propulsé



Ils ont commémoré le titre continental de 2007

les jeunes talents de cette génération dorée, quatre d'entre elles ayant été sollicitées par des clubs étrangers, notamment en France et en Angola. En hommage aux actrices de cette épopée victorieuse, des rencontres ont

été organisées au Gymnase Michel d'Ornano: les vainqueurs de 2007 face aux anciennes gloires, puis l'équipe actuelle d'Inter Club opposée à la sélection de la dynamique "Le réveil du handball congolais".

### PARCELLE A VENDRE

25m<sup>2</sup> sur 25m<sup>2</sup>  
au quartier  
Kibina  
(Mbemba  
Yaba)  
Tél.  
06 4603530

Outre le sénateur Jean-Marie Ompebé, figure emblématique de l'ASIC, quelques figures du handball ont honoré l'événement, notamment Antoine Bisseyou, l'expert IHF Chérubin Nkodia et l'arbitre international Jean Euloge Mahoungou. L'épopée de 2007 est aujourd'hui un vieux souvenir, mais cet héritage mérite d'être commémoré.

Darchevie KETTE  
BONAZEBI

### CRISE DU FOOTBALL AU CONGO

#### Dans l'attente des conclusions de la mission de la FIFA

Le passage de quatre jours de la délégation de la Fédération internationale de football associations (FIFA) à Brazzaville marquera une étape importante pour le football congolais, qui traverse une crise profonde, notamment des tensions entre le ministère des Sports et la Fédération congolaise de football (FECOFoot).

Dépêchés pour évaluer la situation, les émissaires de l'instance mondiale ont procédé avec méthodes. Ils ont entamé leur mission lundi 4 mai par une première séance de travail avec les dirigeants de la FECOFoot. Selon nos informations, l'organisation, le développement et les perspectives d'avenir du football national étaient au cœur des discussions. Après des échanges avec le Comité exécutif de la FECOFoot, la délégation en mission au Congo a rencontré le ministre en charge des Sports et aurait auditionné certains acteurs du football qui lui seraient proches et militeraient pour la mise en place d'un Comité de normalisation. Même si, les conditions d'une telle issue ne seraient pas réunies. D'autres séances avec les deux parties devaient avoir lieu. On en attend les conclusions. Nous y reviendrons.

Maitre Léole Marcelle KOMBO  
Notaire à Pointe-Noire  
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale  
de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718  
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com  
Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE

SOCIETE SCAFFALL CONGO en sigle « SCAFCO »  
Société à Responsabilité Limitée au capital de F CFA : 1 000 000  
Siège social : 12 Avenue Jacques OPANGAULT,  
Zone industrielle de la Foire,  
Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM : CG-PNR-01-2015-B12-00246

### CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE - AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maitre Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du 01 Avril 2026, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 21 Avril 2026, sous le folio 075/9 N°0756, les associés ont pris les décisions suivantes :

Changement de la dénomination sociale: La Société porte désormais la dénomination de: Société ALTOS SCAFFOLDING LIMITED.

Augmentation du capital social : L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital de la société, d'un montant de neuf millions (9 000 000) de francs CFA par création de 1800 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille (5 000) francs CFA chacune, pour le porter de un million (1 000 000) de francs CFA à dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Dépôt légal : Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 Avril 2026 sous les dépôts N°CG-PNR-01-2026-D-00292 et N°CG-PNR-01-2026-D-00293, et mention modificative a été portée le même jour sous le N°CG-PNR-01-2026-M-07776.

Pour insertion légale  
- Maitre Léole Marcelle KOMBO -